



Union Syndicale des Retraités



SALAIRES PENSIONS
Même combat!

2014 GUTENBERG LA FIBRE

Bulletin d'information des Retraités du Silpac-CGT 31



19, palce Saint-Sernin 31070 TOULOUSE Cédex 7
Tél. 05 62 30 37 80 • www.silpac31-lesamis.com

SOMMAIRE

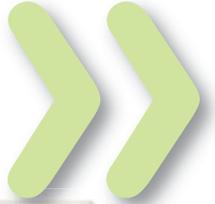
EFFECTIFS ET CONSEIL SYNDICAL 2013	page 4	CADEAUX FISCAUX AUX ENTREPRISES	page 27
CONSEIL SYNDICAL 2013	page 4	METTRE A PLAT L'IMPOT ?	page 29
ASSEMBLEE GENERALE 2013	page 5	SORTIES	page 30
ASSEMBLEE GENERALE LUNDI 27 JANVIER 2014	page 7	ACTIVITES 2013 DU FONDS SOCIAL DE L'ANDFS CARPILIG 31/09	page 31
ACTIONS MENEES EN 2013	page 8	LA CRISE S'INSTALLE DUREMENT ET DURABLEMENT EN BANLIEUE	page 32
IX^E CONGRES DE L'UNION SYNDICALE DES RETRAITES CGT 31	page 11	REAGISSONS CONTRE LE RACISME	page 33
IX^E CONGRES DE L'UFR FILPAC CGT	page 13	UNITAIRES CONTRE L'ESTREME DROITE, SES IDEES, SES PRATIQUES	page 34
REFORME DES RETRAITES	page 16	TOURSIME LOISIRS CULTURE MIDI-PYRENEES	page 35
ARGENT DETOURNE... RETRAITES TOUCHEES !	page 18	ILS NOUS ONT QUITTES EN 2013	page 36
IMPOTS ET FISCALITE : LA POSITION DE LA CGT	page 19	DECLARATION CGT	page 40
RACKET SUR LES RETRAITES	page 22		
DECRYPTAGE : COURRIER DU PRESIDENT DU MEDEF À SES ORGANISATIONS	page 23		
CETTE ANI QUI NOUS VEUT PAS DU BIEN	page 25		

Conception - réalisation :

Sandrine BELLIN • Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

Impression : Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

Nombre de tirage : 100 exemplaires



La presse, la télévision, les patrons, le gouvernement nous répètent à l'envi que rémunérer le travail pénaliserait la compétitivité des entreprises, que notre modèle social est un handicap dans la guerre économique. Ils nous assènent cette pseudo "vérité", alors que les indicateurs économiques montrent que nos entreprises souffrent d'un manque d'investissement, d'une trop forte rémunération des actionnaires et d'une consommation en déclin faute d'emplois et de salaires corrects.



C'est cette pensée unique que les gouvernements et le patronat européens mettent en œuvre par tous les moyens dans le seul but de réduire ce qu'ils appellent le "coût du travail", nos salaires directs ou nos salaires socialisés, c'est-à-dire le financement de nos systèmes solidaires de protection sociale.

La crise a pu modifier, un temps seulement, la perception du rôle néfaste de la financiarisation de l'économie. Patronat, gouvernements successifs et médias s'en sont servi pour tenter de masquer les responsabilités, pire, de les faire supporter aux peuples.

Ce qu'ils ne veulent pas reconnaître, c'est que le mode de croissance financier et libéral qui s'est imposé depuis trente ans nous a précipités dans cette crise. C'est bien ce modèle économique qui privilégie la rémunération des actionnaires au détriment des salaires, de l'investissement, de la protection sociale et du bien commun qu'il faut mettre en cause, en accordant une place nouvelle au travail, à l'environnement, aux biens publics et aux activités productives. Le retour à une "économie réelle" présenté comme l'alternative à la "financiarisation", passe par la mise en cause de la logique de la rentabilité financière et par la reconnaissance de ces priorités sociales.

De nombreux économistes reconnaissent désormais que l'austérité empêche la croissance et provoque la récession. Non seulement elle est source de souffrances injustifiées, mais en plus elle est économiquement contre-productive. Contre l'austérité, un changement de cap est nécessaire, et nous le disons avec l'ensemble des syndicats européens.

Augmenter les salaires, les pensions et les minima sociaux est une nécessité pour relancer l'économie et l'emploi, pour financer nos retraites et la Sécurité sociale. La CGT réaffirme la nécessité d'une décision politique pour la revalorisation significative du SMIC et des salaires, dans le privé comme dans la fonction publique.

C'est pour toutes ces raisons que la CGT lance un grand débat national sur le coût du capital, véritable cause des tragédies économiques, sociales et environnementales, qui fracture les sociétés et profite aux spéculateurs.

Pour la CGT, les exigences des salariés, des privés d'emploi et des retraités doivent être prioritaires face à celles de la rente financière défendues par le patronat et les financiers. Les créateurs de richesses c'est nous!

Thierry Lepaon

EFFECTIFS ET CONSEIL SYNDICAL 2013

ANTONY (Christian)
BARTHET (Francis)
BAURE (Jean)
BERGERES (Andrée)
BILLAC (Robert)
BORDES (Fernand)
BOUYASSE (Robert)
BUC (Pierre)
CAMPOURCY (Gérard)
CAMPOUSSI (Gérard)
CARLOTTI (André)
CASTAING (Jacques)
CAUBET (Louis)
CAYRAC (Gérard)
CHAMPINOT (René)
CHARRIE (Jean-Louis)
CHELLE (Daniel)
CHERBONNIER (Monique)
CHERY (Jackie)
COMBEBIAC (Jean-Pierre)
CORTES (Bienvenu)
COSTAMAGNA (Denise)

COSTES (Guy)
CRICQ (Christian)
DE BERMONT (Alain)
DE LA HUERTA (Paulette)
DELOR (Yvette)
DELSOL (Pierre)
ESTEVA (Michel)
FILOUSE (Jacques)
FLORENTIN (Emile)
FRAISSE (Odette)
GALINIER (Roland)
GERMA (Jean-Pierre)
GOBERT (Jean-Pierre)
GONZALEZ (José)
HERETE (Jules)
HOHLWECK (Gérard)
IRANZO (Christiane)
JUNYENT (Pierre)
KANCHINE (Nicolas)
LABARBERA (Jacques)
LACOSTE (Jacques)
LAURENT (Henri)

LAVENET (Patrice)
LELONG (Georges)
MARGRAS (Alain)
MARY (Serge)
MAURY (Henri)
MILHES (Georges)
MOLLA (Paul)
MONNA (Louis)
PALOS (Renée)
PAPAIX (Jean-Gabriel)
PECH (Lucien)
PEYRE (René)
PICARD (Henri)
RECOCHE (Guy)
ROUX (Roland)
SABADIE (Alain)
SENTENAC (René)
VADILLO (François)
VERNHESES (Robert)
VILA (Maurice)

CONSEIL SYNDICAL 2013

Secrétariat

Secrétaire : Bernard MARGRAS
Secrétaire adjoint : Bernard LEJEUNE
Secrétaire propagande : Jacques FILOUSE
Trésorier : Christian ANTONY
Trésorier adjoint : Jean-Pierre COMBEBIAC
Secrétaire ANDFS : José GONZALEZ

Membres

Monique CHERBONNIER
Jackie CHERY
Denise COSTAMAGNA
Jean BAURE
Daniel CHELLE
Alain DE BERMONT
Alain SABADIE

ASSEMBLEE GENERALE 2013

Compte Rendu



C'est en présence d'une quarantaine de camarades que s'est déroulée cette assemblée générale 2013, du mardi 22 janvier, dans les locaux de la bourse du travail, avec la participation de Philippe Moitry, délégué régional ; Alain Demarchi, secrétaire du SILPAC à « La Dépêche du Midi ». Le secrétaire de notre section de retraités, Bernard Margras, présidait la séance, entouré de Christian Antony, Jean-Pierre Combebiac et Jacques Filouse, membres du bureau.

Le président ouvre la séance par la présentation des vœux des membres du bureau pour 2013 à tous les membres présents à cette assemblée et à leur famille. La coutumière minute de silence est observée à la mémoire des camarades ou leurs proches disparus durant l'année 2012.

Le débat est ouvert avec un rapport de Jacques Filouse sur la situation sociale durant l'année écoulée. Celui-ci fait état des changements intervenus à la tête de notre pays à la suite des dernières élections, des espoirs mis pour beaucoup dans un changement radical de cap de

notre politique, des attentes après bien des promesses faites et non tenues ou revues à la baisse à ce jour par la nouvelle équipe au pouvoir. Beaucoup d'amertume donc chez nos concitoyens à l'annonce des mesures restrictives prévues pour les salariés sur leurs conditions de travail, remise en cause de certains avantages sociaux et des salaires quasiment gelés. Les retraités, quant à eux, ne seront pas mieux lotis puisque le montant de leurs pensions risque d'être réduit à néant ou très amoindri durant plusieurs années par de nouvelles charges et des revalorisations en-deçà de l'inflation. Que du bonheur.

Pour Jean-Pierre Combebiac, avec la CGT nous devons montrer notre force et intervenir énergiquement pour changer la donne. Les atouts ne manquent pas après notre succès aux récentes élections des TPE. Il suffit maintenant de développer ce syndicalisme de transformation sociale CGT.

Alain De Bermont pense que les retraités, dont beaucoup votent à droite, ne sont plus en position de force pour peser sur les décisions du pouvoir

ASSEMBLEE GENERALE 2013 ...suite...



qui a beau jeu pour leur taper dessus. Il ajoute qu'on nous amuse avec des histoires de moindre importance, occultant en cela les problèmes cruciaux quotidiens.

José Gonzalez intervient pour nous informer que l'ARRCO attribue cette année 30 000 € pour le fonds social à la CARPILIG, qui elle-même alloue aujourd'hui 54 % de cette somme pour des conférences par ailleurs très intéressantes, en remplacement des rencontres conviviales faites de sorties et festivités tissant un lien social solide entre les allocataires.

Philippe Moitry indique que le fonds social de la caisse de retraite AG2R du Papier se nomme aujourd'hui après fusion AG2R La Mondiale. Il poursuit en mettant en relief le point positif du syndicalisme CGT puisque notre confédération est arrivée en tête des élections TPE avec plus de 30 % des suffrages. La campagne menée par les retraités FILPAC, qui font un travail de suivi auprès des TPE, n'est pas étrangère à ce succès. Gérard Campoussi stigmatise les médias pour leur information partisane et téléguidée que la plupart d'entre eux véhiculent. Je constate que la courroie de transmission est distendue par l'individualisme des retraités, l'abandon pour la plupart de l'organisation syndicale, qui pourtant a toujours été à leur côté durant leur vie professionnelle.

Bernard Margras est confiant dans la capacité et la volonté des salariés et des retraités à défendre leurs emplois et leurs pensions lorsqu'il y va de leurs conditions de vie. C'est cette force que le pouvoir redoute et craint.

Christian Antony nous informe que la MUTAMI, ex MGTs, affiliée à la Mutualité française (36 millions d'adhérents), déplore d'avoir dû revoir ses cotisations à la hausse, l'Etat n'ayant pas tenu ses promesses et poussé les mutuelles à augmenter leurs tarifs.

Le trésorier de notre section, Christian Antony, donne lecture d'un bilan financier 2012 excédentaire. Celui-ci est adopté à l'unanimité moins une abstention. Il nous dit le plaisir qu'ont eu les participants à se retrouver pour la sortie de juin dernier, à Sète et nous fait des propositions pour celle de juin 2013, dans les Landes, après avis favorable de l'assemblée.

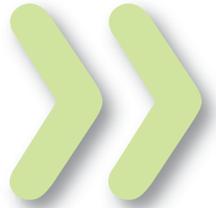
Philippe Moitry nous donne quelques précisions sur la marche de Toulouse Loisirs Culture Midi-Pyrénées (TLC), dont notre association « Les Amis de l'Imprimerie et JOB » est adhérente et représentée au conseil d'administration.

Dernier point à l'ordre du jour, le renouvellement du conseil syndical et du bureau pour 2013. L'appel à candidature n'ayant pas suscité de vocation ni de démission, ces deux instances sont reconduites à l'unanimité.

La séance étant close, on peut passer sans sourciller aux choses sérieuses en attaquant allègrement les succulentes galettes, accompagnées du traditionnel breuvage dégusté avec modération, tout en évoquant les souvenirs du passé. Tout le monde se dispersa ensuite pour rejoindre son chez soi, en attendant de se retrouver une nouvelle fois en janvier 2014.

J. F.

ASSEMBLEE GENERALE LUNDI 27 JANVIER 2014



Lors de l'assemblée générale 2013, beaucoup de camarades ont émis quelques doutes sur la volonté et la capacité, après six mois de commandes au pouvoir d'un gouvernement fraîchement élu d'avoir les moyens de tenir les promesses faites aux Français. Hélas! ces craintes se sont avérées justifiées au cours de l'année avec les mesures sur la revalorisation des pensions et le report du paiement de celles-ci du 1er avril au 1er octobre, soit un report de six mois et 0,60 % de perte de pouvoir d'achat sur 2014. Bien que cette mesure ne concerne pas les personnes qui perçoivent le minimum vieillesse, c'est quand même la majorité des retraités qui sera touchée.

Avec la contribution de 0,30 % déjà infligée aux retraités en 2013 pour financer l'aide à l'autonomie, le taux de la CSG passant de 6,60 à 7,50 % pour les retraités imposables et de 0 à 3,80 % pour les non imposables, on mesure l'ampleur de l'effort demandé aux retraités, qui vont voir leur pouvoir d'achat revu encore à la baisse. Cela pour la partie pensions de retraite.

Autre réforme et non des moindres, la fiscalité. C'est ainsi que le montant de l'assiette sur les revenus n'a pas été revalorisé cette année, ce qui amènera fatalement des retraités non imposables assujettis à l'impôt sur les revenus, qui perdront ainsi le bénéfice de plusieurs avantages fiscaux : exonération de la taxe TV, suppression de la demi-part pour les veuves, suppression ou baisse de certaines aides sociales, suppression de l'exonération sur l'impôt à la taxe d'habitation et des taxes foncières pour les plus de 75 ans, passage du taux de la TVA de 19,60 à 20 %. Tout cela va obérer gravement les revenus des retraités, auxquels on présente une lourde addition. Un véritable racket !

Côté protection sociale cela ne va guère mieux, compte tenu des remboursements insuffisants générés par le désengagement de la Sécurité sociale en matière de santé, dont les retraités sont les premières victimes : déremboursement de médicaments et prix en hausse, dépassements d'honoraires médicaux plus fréquents, qui amènent fatalement des malades à ne pas consulter ou parfois trop tard !

Ce constat d'une situation économique et sociale préoccupante faite aux retraités ne plaide pas en faveur de nos dirigeants, contraints il est vrai de suivre les directives européennes en matière de désendettement, amenant tous les pays de la Communauté européenne à imposer des mesures coercitives à leurs concitoyens.

Profitant de cet état de fait, l'objectif du patronat et des financiers est de réduire par tous les moyens le coût du travail, qu'il s'agisse de la baisse des salaires directs ou des retraites, c'est-à-dire le financement de nos systèmes solidaires de protection sociale et en demandent toujours plus pour accroître leurs profits et poursuivre la course infernale à la rentabilité financière.

Les retraités ne doivent pas se résigner, courber l'échine et attendre, ils doivent réagir aux côtés des organisations syndicales d'actifs, afin d'être entendus pour la prise en compte de leurs revendications. Les retraités sont une chance et une richesse pour la société et ne veulent pas servir de variable d'ajustements budgétaires aux différentes politiques menées. Soyons optimistes tout de même, mais vigilants !

Chers collègues et camarades, je vous souhaite au nom du bureau syndical, une excellente santé et une bonne année 2014 pour vous et les vôtres.

Jacques Filouse.



« ACTIONS MENEES EN 2013

Cette année 2013 a vu un syndicalisme déchiré avec la signature de l'ANI par le patronat et certaines organisations syndicales.

Le pouvoir actuel, malgré de belles promesses, poursuit un travail de sape à l'encontre des salariés et des retraités, assaillis de toutes parts par des charges nouvelles et encore plus lourdes, une dégradation de leur niveau de vie, un marché du travail catastrophique et un chômage en constante augmentation.

Les actions syndicales de masse n'ont été pratiquement menées que par la CGT, avec souvent la FSU, Solidaires et parfois FO. Dans des entreprises en grande difficulté, où des licenciements étaient engagés, ou pour des revendications catégorielles pour d'autres, on a pu assister alors à une unité d'action de circonstance de tous les syndicats.

Les retraités CGT, quant à eux, s'en tenant à leurs intérêts au-delà des divergences politiques pouvant influencer sur leur décision, ont poursuivi

leur combat syndical en toute indépendance avec les décideurs gouvernementaux. Ils ont participé activement aux mouvements suivants organisés par les organisations de salariés ou de retraités seuls :

Mercredi 20 mars

Participation de la section des retraités au repas fraternel de la Filpac CGT organisé à la Bourse du Travail à l'occasion du 50e Congrès Confédéral de la CGT à Toulouse.

Jeudi 28 mars

Les retraités ne lâchent rien et manifestent pour alerter les seniors sur le montant des pensions, à l'appel des organisations syndicales CGT, CGE/CGC, Unitaires et FCR. Ce mouvement de protestation a réuni à Toulouse 600 manifestants,





dénonçant les mesures coercitives qui leur sont infligées en matière de pouvoir d'achat et de système de santé.

Mardi 9 avril

A Toulouse, 3 000 manifestants aux côtés des organisations syndicales CGT, FO, FSU et Solidaires réaffirment leur opposition résolue aux principales dispositions contenues dans l'accord interprofessionnel sur l'emploi du 11 janvier 2013 et demandent le retrait du projet de loi, car d'autres choix sont possibles. Ils exigent une autre répartition des richesses pour le travail, le plein emploi, l'augmentation des salaires, des pensions de retraite et un système de protection sociale solidaire pour sortir de la crise.

Mercredi 1er mai

Une Fête du travail avec la CGT 31 a réuni 5 000 manifestants à Toulouse, en ce 1er mai 2013, pour réaffirmer les exigences du monde du travail, la reconquête de la protection sociale dans toutes ses composantes: retraites, assurance maladie et chômage, accidents du travail, allocations familiales. Ce jour-là est favorable pour souhaiter une autre répartition des richesses et une paix générale et durable dans le monde.

Jeudi 6 juin

Les organisations de retraités CGT, FO, FSU, Unir-Solidaires ont élaboré un communiqué commun après avoir pris connaissance du rapport de Yannick Moreau sur les moyens de financement des retraites et l'allongement de la durée des cotisations et des carrières.

Les syndicats ci-dessus dénoncent ces propositions comme constituant une agression contre le niveau de vie des retraités et s'engagent à informer et mobiliser leurs mandants, afin d'organiser les ripostes qui s'imposent.

Mardi 10 septembre

Devant l'inquiétude, l'amertume et la colère des salariés, jeunes, privés d'emploi et retraités, la CGT a mobilisé ses troupes pour affirmer qu'ils veulent travailler et vivre mieux. Pour ce faire, le maintien et le développement de l'emploi industriel et des activités, la reconquête des politiques publiques, des services et de l'emploi public sont impérieux et nécessaires pour sortir de la crise. "Le travail n'est pas un coût, c'est une richesse! La solution c'est nous, la crise c'est eux!"

Du lundi 7 au vendredi 11 octobre

Semaine d'action organisée par la CGT, avec des points de rendez-vous et de lutte contre la réforme des retraites, l'allongement de la durée des cotisations, contre les attaques faites au pouvoir d'achat des retraités:

Mercredi 9 octobre:

Rassemblement à Toulouse avec la CGT, la FSU et Solidaires contre la réforme des retraites.

Vendredi 11 octobre:

Grand meeting à Toulouse, pour la défense des retraites, avec la participation d'Eric Aubin, représentant confédéral chargé des retraites.

ACTIONS MENEES EN 2013 *...suite...*

Mardi 15 octobre

Grande journée nationale de luttes, à l'appel de la CGT, avec grèves et manifestations, qui a réuni à Toulouse plus de 5 000 participants.

Jeudi 7 novembre

Action des retraités CGT interrégionale, à Toulouse, avec meeting et manifestation jusqu'à la préfecture, pour dénoncer la nouvelle réforme des retraites soumise au débat parlementaire, qui ne répond en rien aux besoins des retraités et obère leurs acquis en matière de pouvoir d'achat et de protection sociale. Les retraités ne sont en rien responsables de la dégradation de la situation économique et sociale du pays, en sont les premières victimes, mais ne doivent en aucun cas en payer le prix ; ça suffit ! Ils n'en resteront pas là et, dès le début de l'année 2014, ils se mobiliseront à nouveau pour exiger du gouvernement un changement de cap.



Décembre

Durant tout le mois, les retraités CGT ont diffusé des tracts sur divers lieux où se tenaient des repas de fin d'année, offerts traditionnellement par les municipalités à leurs aînés, afin de les alerter sur les méfaits de la nouvelle réforme des retraites à leur égard, votée le 26 novembre dernier à l'Assemblée Nationale par un vote bloqué, malgré le rejet du Sénat en première lecture.



IX^E CONGRÈS DE L'UNION SYNDICALE DES RETRAITÉS CGT 31



Les délégués sont accueillis en la salle du Confluent, à Portet-sur-Garonne le jeudi 17 octobre 2013, où, dès 9 heures, le secrétaire général, Hubert Dandine, ouvre la séance en faisant le compte rendu du bilan d'activité du Conseil départemental durant les trois ans de mandature.

Depuis février 2009, date du précédent congrès, sous prétexte de crise dont retraités et salariés ne sont nullement responsables, patronat et gouvernements n'ont eu de cesse de les stigmatiser et de les culpabiliser.

Hubert retrace brièvement les nombreuses actions auxquelles les retraités ont participé, seuls ou avec les actifs, dans l'unité fréquemment avec les autres Confédérations syndicales.

Depuis notre 8e Congrès, le Conseil syndical de l'USR, sous l'impulsion d'un bureau dynamique, s'est évertué non seulement à mobiliser les retraités sur les revendications qui sont les leurs, mais aussi à resserrer les liens avec les actifs, partant du postulat que les revendications des uns nourrissent celles des autres. Dans le même temps, il a été fait en sorte que les retraités trouvent toute leur place dans les manifestations, dont notre camionnette et son décorum sont devenus le repère des retraités.

Sur les grandes revendications nationales, en lien avec l'UCR, notre USR a toujours œuvré pour

faire converger les luttes sur le territoire régional. Notre USR a été et est très active également au sein du Comité départemental des retraités et des personnes âgées (CODERPA), où le travail accompli par Nicole Dagault permet d'affirmer une présence effective de notre organisation syndicale dans plusieurs commissions de cet organisme social au service des personnes âgées en difficulté.

Dans le débat qui suit ce bilan d'activité très complet il est fait état de la part congrue laissée par le Congrès confédéral 2013 de Toulouse à l'importance de la syndicalisation des retraités qui pourtant pèsent dans notre société plus 15 millions de personnes. Pour sa part, l'USR 31 comptait 2 656 adhérents en 2012, en stabilité sur quatre ans.

Souci de nombreux intervenants sur la continuité syndicale lors de la retraite, même chez d'anciens responsables syndicaux. Plusieurs raisons à cela : saturation de responsabilités durant la vie active, plus de lien avec les actifs et l'entreprise où souvent les retraités n'ont plus droit de cité, dispersion sur divers lieux de résidence, puis faux prétexte d'inutilité à rester syndiqué, les problèmes professionnels étant évacués. Mais pourtant les objectifs restent les mêmes.

L'importance du côté convivial pour rassembler a été évoqué. La retraite étant une troisième vie qui commence, comment organiser la réunion des retraités venant de professions diverses entre eux dans leur lieu de vie ? Souvent par la méconnaissance de nos diverses structures syndicales et le désarroi parfois, nombre de nos concitoyens sont inquiets par la politique menée par nos gouvernants en matière de pension de retraite, de santé, de protection sociale en perte constante de vitesse, l'augmentation des cotisations des mutuelles complémentaires de santé en concurrence avec les assurances privées. Tout cela demande des explications que notre CGT peut et



IX^E CONGRÈS DE L'UNION SYNDICALE DES RETRAITÉS CGT



doit apporter cordialement aux retraités au sein du milieu de vie de chacun, en toute convivialité. La situation économique internationale désastreuse que connaissent plusieurs pays d'Europe ne manque pas de nous inquiéter. Bien que nous subissions également les mêmes effets de cette néfaste politique nous avons été moins pénalisés que d'autres nations grâce surtout aux batailles que nous avons menées avec notre CGT.

La question financière de l'USR fait débat et amène sur le fonctionnement de notre trésorerie, tributaire de l'Union Départementale qui encaisse les cotisations par l'intermédiaire de COGETISE, allouant une somme forfaitaire et à la demande à notre USR. Donc, pas de compte rendu financier de cette dernière mais un simple relevé des comptes. Surprise générale à l'annonce que notre activité financière ne soit pas autonome et financée proportionnellement au nombre de timbres réglés. Il est alors demandé par de nombreux camarades au retour à une autonomie financière des USR et à ce que ce problème soit posé au prochain congrès confédéral. Maurice Leconte, représentant l'USR CGT à notre congrès, donne des explications techniques sur le fonctionnement de COGETISE, précisant que nous comptons 113 000 cotisants, avec une perte de 4 000 adhérents en deux ans, mais que 12 000 camarades règlent encore leur cotisation

chez les actifs. Il y a, bien sûr, l'érosion naturelle des âges qui explique en partie la perte de syndiqués que le faible nombre d'adhésions ne peut combler. Mais quand même...

Il insiste sur l'importance des liens que l'on peut tisser avec les retraités dans les communes et les quartiers pour porter nos revendications sur les pensions de retraite, de santé, de protection sociale auprès des anciens et faire entendre nos arguments sur l'importance de la syndicalisation face à l'ambiance politique qui donne à penser que le capitalisme est la seule voie possible aujourd'hui.

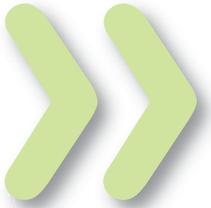
Néanmoins, les retraités ne veulent pas abdiquer et préparent de futures actions significatives pour exprimer leur colère. C'est ainsi que, le jeudi 7 novembre 2013, une manifestation de masse à dimension régionale aura lieu à l'initiative des USR, pour faire pression sur le gouvernement sur les mesures drastiques qu'il inflige en particulier aux retraités en matière de pouvoir d'achat, de régimes de retraite, de santé et de pression fiscale.

Les débats étant clos, il est rendu hommage aux camarades ne renouvelant pas leur candidature au prochain conseil départemental. Présentation et élection ensuite du nouveau conseil, son élection et désignation du bureau. Hubert Dandine ne renouvelant pas sa candidature au poste de secrétaire général, Daniel Pic est désigné pour lui succéder à ce poste.

Ce 9^e Congrès de l'USR CGT s'est terminé par un fraternel repas pris sur place.

Jacques Filouse.

IX^e CONGRÈS DE L'UFR FILPAC CGT



Le IX^e Congrès de l'UFR FILPAC CGT s'est tenu à Nouan-le-Fuzelier, du 23 au 26 septembre 2013. Bernard Margras et Bernard Lejeune participaient aux travaux pour notre section du SILPAC CGT.

Il y a un peu plus d'un an, les Français choisissaient un Président de la République et envoyaient à la Chambre des députés une autre majorité politique, en remplacement d'une majorité de droite, et ceci après avoir élu au Sénat, là aussi une nouvelle majorité. Qu'est-ce qu'on peut en dire aujourd'hui ?

C'est d'abord beaucoup de déception. On peut constater le décalage entre les propos tenus par le candidat François Hollande pendant la campagne électorale, émaillée de ses soixante propositions et la situation actuelle. Le chômage continue d'augmenter, aucune mesure contraignante sur ce sujet n'a été prise à l'encontre du grand patronat qui licencie, mais continue à se servir de juteux dividendes. Le CAC 40 est florissant, les revenus des dirigeants explosent. Les grosses fortunes des capitalistes augmentent avec des pourcentages à deux chiffres (25 %).

Les retraités, quant à eux, continuent de voir le niveau des pensions stagner et le pouvoir d'achat régresser. Ils sont soumis à des choix difficiles dans le vécu de chaque jour et doivent de plus choisir entre se soigner, se chauffer, se nourrir convenablement. Beaucoup fréquentent les organisations caritatives. Le paupérisme gagne les plus modestes.

Certains grands médias ont l'outrecuidance de présenter les retraités comme des nantis, des privilégiés qui font supporter le poids de leur retraite aux salariés et aux générations futures. Alors que la retraite, d'abord si elle existe il a fallu lutter et vient de toute une vie de travail, avec plus ou moins d'aléas liés à l'exploitation capitaliste. De plus, il faut la défendre en permanence car rien n'est jamais acquis, y compris pour les retraités.

Certes, les retraités sont majoritairement propriétaires de leur logement. Ils l'ont payé au fil des ans, mais ils ne parviennent que difficilement à les entretenir et assumer les charges. De plus, les impôts fonciers augmentent chaque année. Les chiffres officiels globalisés des revenus des quinze millions de retraités ne reflètent en aucun cas la réalité, car ils englobent les patrimoines immobiliers.

Depuis 1993, les mesures Balladur, les réformes gouvernementales qui ont suivi les mises en cause de tous les régimes de retraite ont pour conséquences une baisse généralisée du niveau de vie de tous les retraités de 20 % environ. En six ans, le nombre de retraités devant travailler, tout en percevant une pension, a triplé.

Comme si les mesures régressives ne suffisaient pas, le MEDEF en rajoute pour les retraites complémentaires ARRCO/AGIRC, qui représentent entre 25 et 50 % du montant de la pension. La mesure phare consisterait à un gel des pensions pendant trois ans ou une sous-indexation. Dans les deux cas, la perte du pouvoir d'achat s'élèverait à environ 6 %, en supposant une inflation de 2 %. Il y a une autre réforme qui s'annonce dans laquelle figure une désindexation des pensions par rapport aux prix. C'est proprement scandaleux. Avec des pensions gelées et 2 % en moyenne d'augmentation des prix sur cinq ans, cela fera plus de 10 % de perte de pouvoir d'achat.

Un autre sujet sur lequel il faut veiller est la Sécurité sociale. Les retraités doivent pouvoir se soigner convenablement. Elle a été fondée après la Seconde Guerre et après quatre années d'occupation nazie et beaucoup de destructions. La solidarité est le fondement de notre Sécurité sociale où chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. Les ressources affectées à son financement doivent être prélevées directement sur la richesse produite par le travail dans l'entreprise.

IX^E CONGRÈS DE L'UFR FILPAC CGT *...suite...*

La richesse prélevée pour la Sécurité sociale doit et peut être augmentée par l'élargissement des cotisations sociales aux revenus financiers des entreprises ; en supprimant les exonérations de cotisations sociales ; en soumettant à cotisation tous les éléments de rémunération, primes, intéressement, participation. Le mode de calcul des cotisations doit être revu et doit favoriser le développement de la masse salariale. Sans cela c'est la santé qui est en jeu. L'accès aux soins est menacé. Faute d'argent, plus de 14 % de retraités et 20 % d'actifs renoncent à se soigner.

En outre, compte tenu des remboursements de nombreux médicaments opérés par la CNAM, des transferts s'opèrent sur les mutuelles entraînant des augmentations de cotisations. Bien entendu, on nous oppose en permanence la crise, mais qui est responsable de la crise ? Ce ne sont pas les salariés ni les retraités.

Les difficultés de l'économie française sont à rechercher ailleurs que dans le prétendu coût du travail et de la protection sociale. En France, le capital a un coût qui joue contre le travail, l'emploi et l'économie. Jamais nous n'avons créé autant de richesses, mais elles sont accaparées par les détenteurs de capitaux. Depuis trente ans la masse salariale des entreprises industrielles et de services a été multipliée par 3,6 %, alors que la somme des dividendes versées aux actionnaires a été multipliée par 20. Souvent, le montant des dividendes dépasse les investissements réalisés dans les entreprises. Tout pour les actionnaires, peu pour l'investissement et rien pour les salariés actifs ou retraités. Pour sortir de la crise c'est à ceux-là qu'il faut s'attaquer et pas aux retraités. En fait, l'industrie est de plus en plus sous la coupe de la grande finance internationale.

Il faut imposer d'autres choix économiques. Il faut répartir équitablement les richesses produites par le travail. Cette nouvelle répartition

est nécessaire entre masse salariale (salaire direct et salaire socialisé, ou salaire et cotisations) et profits (investissement et dividendes).

Les impôts augmentent aussi pour les retraités. Le gel du barème de l'impôt aura pour effet l'imposition de deux cent mille contribuables supplémentaires cette année, dont une part importante de retraités. Ces nouveaux contribuables se voient appliqués une double peine puisqu'ils perdent de ce fait le bénéfice de diverses exonérations fiscales ou sociales (CSG, CRDS, taxe d'habitation, etc.). La suppression de la demi-part entraîne une augmentation de l'imposition des personnes concernées, soit quatre millions de redevables.

La nouvelle contribution de 0,3 % demandée aux retraités pour financer l'aide à l'autonomie va encore amputer le pouvoir de ces derniers dès 2013. Pour la CGT, les prestations d'aide à l'autonomie doivent être financées par l'assurance maladie, dans le cadre de la Sécurité sociale.

A ces mesures s'ajoutent des propositions tout aussi néfastes qui sont en instance dans les tiroirs du gouvernement : Suppression de l'abattement de 10 % sur les revenus déclarés de l'impôt sur les revenus. Augmentation du taux de la CSG de 6,6 à 7,5 % pour les retraités imposables et de 0 à 3,8 % pour les non imposables. Enfin, avec les pensions de réversions beaucoup de veuves de retraités sont en situation difficile.

Enfin, le slogan à la mode pour justifier les attaques contre les retraités est : "On vit plus longtemps, donc il faut travailler plus longtemps." D'abord, si l'on vit plus longtemps c'est qu'on a pu se soigner convenablement grâce à la Sécurité sociale mise en place à la Libération par le Conseil National de la Résistance. Il y a beaucoup d'hypocrisie dans ce slogan car 50 % des salariés au moment de prendre leur retraite sont le plus souvent au chômage ou en longue maladie. Les employeurs considèrent qu'à partir

IX^E CONGRÈS DE L'UFR FILPAC CGT

...suite...



de 55 ans on devient trop vieux, et si en plus vous avez quelques primes d'ancienneté, ils considèrent que vous coûtez trop cher.

Rappel des propositions de la CGT sur la réforme des retraites: Taux de remplacement de 75 % minimum pour une carrière complète; pas de pension inférieure au SMIC pour une carrière complète; ouverture du droit à la retraite à 60 ans pour tous; départ anticipé avec pension complète dans le cadre de la reconnaissance de la pénibilité; validation des années d'études; indexation des pensions et salaires portée au compte du salaire moyen; retour aux dix meilleures années pour la détermination du salaire moyen du privé; renforcement des mesures solidaires, notamment celles qui concourent à corriger les inégalités hommes/femmes.

Etre retraité ne signifie pas le retrait de la société, c'est un changement de statut. Ceux qui étaient syndiqués devraient automatiquement se retrouver pour leurs revendications de retraités et pour en défendre de nouvelles avec les syndicats. La retraite est un nouveau combat.

Après avoir très fortement détérioré les retraites

par répartition, la Sécurité sociale subit à son tour les affres de l'ultra-libéralisme débridé d'un pouvoir aux ordres du MEDEF, les banques et les compagnies d'assurances rêvant de s'accaparer ces juteuses sources de profit. Avec les fonds de pension ils spéculeraient en Bourse et, en cas de crash, ils nous verseraient des retraites "en monnaie de singe". C'est pourquoi nous devons défendre avec acharnement le système par répartition. Notre UFR rappelle d'ailleurs que notre revendication est d'assurer une retraite permettant aux anciens de vivre dignement.

La véritable solidarité entre les générations ne doit pas être un vain mot, nous devons ensemble en apporter la preuve. Nous devons être des retraités actifs dans notre argumentation, avec des slogans clairs et capables de réunir les salariés et les retraités. C'est ce que fait depuis toujours la CGT. Donc, ne nous privons d'aucune analyse, d'aucune action, d'aucun engagement, dans le respect des convictions de chacun. Tous ensemble nous avons les mêmes intérêts et les mêmes adversaires, alors luttons tous, organisés dans la CGT!

REFORME DES RETRAITES

Cette année 2013 a vu un syndicalisme déchiré avec la signature de l'ANI par le patronat et certaines organisations syndicales.

Le Gouvernement a décidé de procéder par un vote bloqué. Avait-il peur d'un rejet par les Députés, après le rejet au Sénat en première lecture ?

Marisol Touraine, après de multiples négociations en coulisses avec les Parlementaires de sa majorité pour gagner leurs votes, décide deux mesures sans concertation :

- l'octroi de 50€ pour une aide à la complémentaire santé pour les plus de 60 ans,
- deux revalorisations le 1er avril et le 1er octobre pour les retraités bénéficiaires du minimum vieillesse, soit environ 500 000 sur 15 millions.

Madame la Ministre contribue par là même à une inégalité de traitement pour les retraités.

La CGT-Retraites revendique la même date de revalorisation pour tous dès le 1er janvier, et non pas le 1er octobre 2014. Il faut le dire c'est une baisse programmée des pensions et retraites.

Celle-ci intervient après la suppression de la demi-part, du maintien du gel du barème de l'impôt, l'impôt de 0,3% (contribution de solidarité pour l'autonomie)... Toutes ces mesures contribuent à la baisse du pouvoir d'achat des retraités.

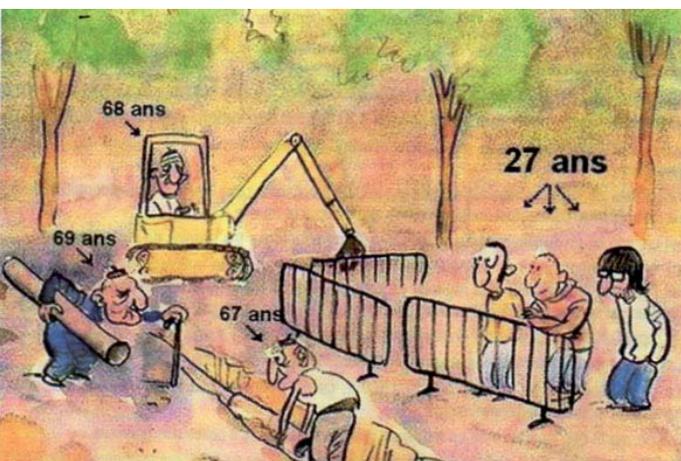
Pour l'UCR-CGT, la mobilisation doit se poursuivre en lien avec les actifs. La mobilisation prévue début 2014 sera l'occasion d'exiger du Gouvernement un changement de cap et une autre redistribution des richesses créées.

Nous voulons vivre notre retraite dignement !



Des pensions en baisse, des cotisations et impôts en hausse, un coût de la vie en constante augmentation, est-ce ainsi que les retraités doivent vivre au vingt et unième siècle ?

Grâce aux progrès de l'hygiène, des sciences, des techniques, de la médecine, grâce aux avancées sociales acquises par nos luttes collectives, l'espérance de vie a augmenté en France et certaines parties du monde. Les plus de 60 ans représentent aujourd'hui 23 % de la population française et, dans les prochaines années, ils



seront 33 %. En ce début de vingt et unième siècle, il est devenu possible de vivre vingt ans, voire trente ans, en retraite. Mais dans quel état de forme physique ? Avec une retraite à 60 ans peut-être.

La retraite représente un progrès social au même titre que la réduction du temps de travail et les congés payés. La diminution du temps passé au travail est à la fois un progrès de civilisation et une nécessité économique. Avec elle, une nouvelle période de la vie commence, libérée des contraintes du travail salarié. Elle doit permettre à chacune et chacun de mener à bien ses projets personnels, de se cultiver, de se distraire.

Ce temps de travail libéré est intolérable pour le patronat, comme le furent les congés payés et la réduction du temps de travail, d'où les campagnes visant à culpabiliser les retraités. Aussi peut-on entendre ici ou là que les retraités seraient des nantis, des privilégiés, voire des égoïstes qui font supporter aux salariés en activité le coût de leur retraite, des inconscients qui refuseraient de prendre en compte l'évolution démographique ou la crise sociale. Et, évidemment, patronat et gouvernement ne seraient responsables en rien de cette situation. Un peu court comme explication.

La retraite (mais parlons plutôt de salaire socialisé) est un dû, car faut-il rappeler que les

retraités d'aujourd'hui ont participé au développement de la nation et à la solidarité entre générations. Pour la plupart, ils ont travaillé très longtemps dès leur jeune âge et, pour certains, exposés à des produits dangereux et dans des conditions de travail difficiles.

Faut-il aussi rappeler que les recettes de la Sécurité sociale sont en chute libre du fait du chômage, des diverses exonérations de cotisations sociales, de l'augmentation de la part réservée aux profits.

Ainsi, deux conceptions du vieillissement s'affrontent en France, en Europe et dans le monde :

- Pour le patronat et le capital, qui répètent comme des perroquets que l'on vit plus longtemps, donc qu'il faudra travailler plus longtemps, jusqu'à l'épuisement et la mort.
- Pour les progressistes, après de longues années de travail nous avons droit à une retraite méritée, libre et décente.

Deux conceptions de la société s'opposent :

- Une société où une minorité s'enrichit au détriment du plus grand nombre, une société où tout le monde est mis en concurrence de la naissance à la mort.
- Une société répondant aux besoins de tous, une société de tous les âges, où la solidarité s'impose comme logique pour tous.

Il est donc possible de faire d'autres choix que ceux que veulent nous imposer patronat, financiers et les politiques qui les soutiennent !

Il est devenu possible de gagner en qualité de vie pour tous les âges. Les possibilités techniques, scientifiques et économiques du vingt et unième siècle le permettent. C'est un choix politique majeur.

ARGENT DETOURNE... RETRAITES TOUCHEES !

Chacun se souvient de l'opposition de la CGT lorsque le Gouvernement a décidé le prélèvement d'une taxe de 0,30 % sur les pensions des retraités, applicable depuis avril dernier.

Cette taxe dite « Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Aide à l'Autonomie » (CASA) avait été conçue pour financer la future Loi sur « l'adaptation de la société au vieillissement », promise pour 2014.

La CGT garde comme exigence que tout financement pour l'autonomie soit assuré par la Sécurité sociale.

Nous venons d'apprendre qu'en 2013, l'argent collecté au titre de la CASA n'a pas été utilisé pour répondre aux besoins d'aide à l'autonomie, mais pour réduire le déficit du Fond de Solidarité Vieillesse (FSV) dont la vocation

est de financer le minimum vieillesse et de prendre en charge les cotisations retraite des chômeurs !

Et, pour 2014, le Gouvernement prévoit la même opération en grèvant le budget de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNASA) de 600 millions d'euros !

2,5 milliards d'euros auraient été détournés depuis la suppression d'un jour de congé (lundi de pentecôte), pour aussi aider à l'autonomie.

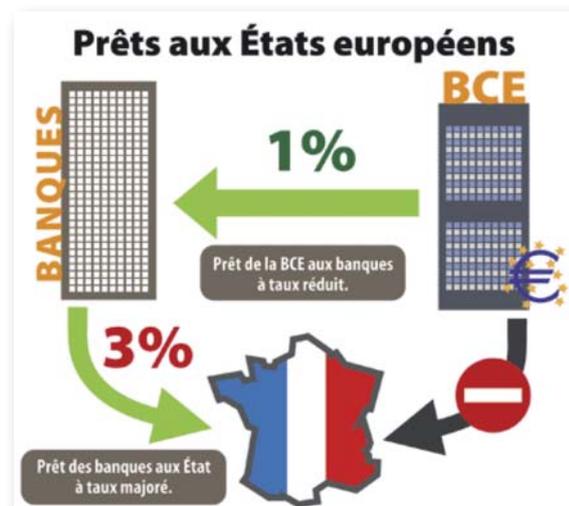
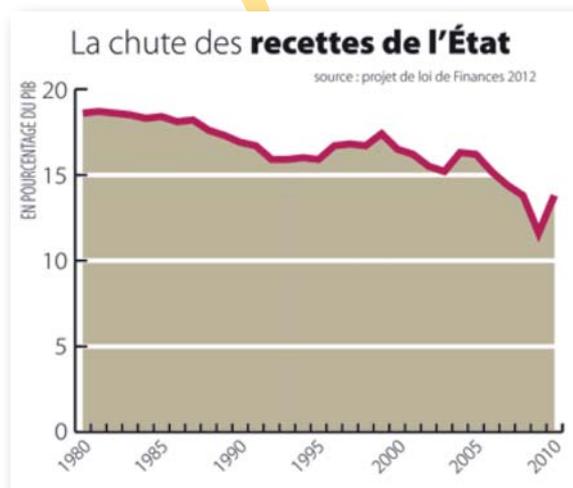
On le voit bien, le Gouvernement est complètement enfermé dans sa politique de rigueur et de lutte contre les déficits au détriment des besoins des retraités.

Au moment où le Gouvernement lance une concertation préparatoire à une Loi dite de « l'adaptation de la société au vieillissement », ces tromperies et magouillages ne sont pas de bon augure et participent à décrédibiliser complètement l'action politique...



IMPOT ET FISCALITE : LA POSITION DE LA CGT

Une crise des recettes,
pas des dépenses



La dette ne s'est pas creusée à cause d'un dérapage des dépenses comme on veut nous le laisser croire.

Au contraire, elle s'est constituée à partir d'une réduction volontaire des recettes. Le poids de la dette est tel que le remboursement des intérêts représente près de 50 milliards d'euros par an. Pour sortir de cette crise, il faut d'abord autoriser les États à emprunter directement auprès de la Banque centrale européenne plutôt qu'auprès des banques et des marchés qui s'enrichissent au passage.

Ensuite, il faut stopper les exonérations massives d'impôts pour les plus fortunés et les plus grosses entreprises. Il ne s'agit pas de faire la peau aux plus riches mais bien de faire contribuer chacun à hauteur de ses moyens.

On veut nous faire payer deux fois l'addition

Tout d'abord avec les nombreuses exonérations pour les plus riches, la fiscalité pèse plus lourdement sur le reste des contribuables.

Ensuite en se privant des ressources concentrées

entre les mains d'une minorité, l'État ne parvient pas à rassembler assez de recettes pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population.

Résultat : on paye plus pour moins de services publics !

Il est donc temps de renverser la vapeur et de demander plus d'efforts à ceux qui le peuvent.

Le revenu annuel moyen des 10 % les plus modestes s'est élevé de 610 euros entre 1999 et 2009. Entre 2004 et 2008, celui des 0,01 % les plus riches a augmenté de 180 000 euros !

1 Français sur 2 ne paye pas d'impôt? ABSURDE !

On entend souvent dire qu'un français sur deux ne paye pas d'impôt. C'est totalement absurde !

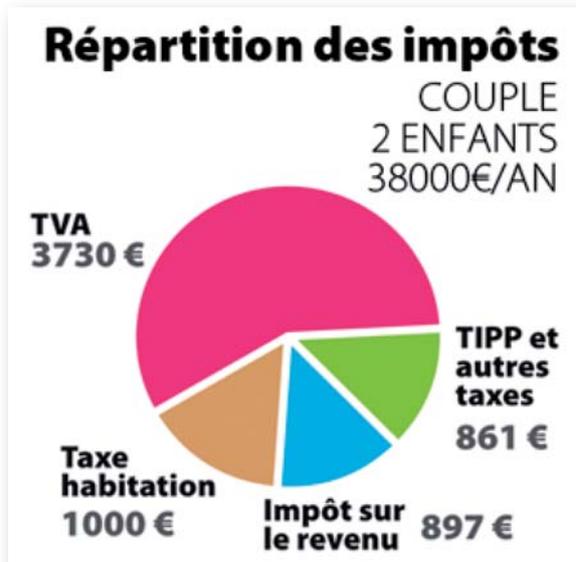
Certes la moitié des contribuables n'est pas imposable à l'impôt sur le revenu.

Mais l'impôt sur le revenu est devenu un prélèvement extrêmement minoritaire dans l'ensemble des recettes fiscales (moins de 20 %). Toute la population s'acquitte de l'impôt !

IMPOT ET FISCALITE : LA POSITION DE LA CGT ...suite...

Souvent sans s'en rendre compte, par exemple en payant la TVA à la caisse du supermarché ou encore la TIPP à la pompe à essence.

Mais si ces prélèvements paraissent indolores, les



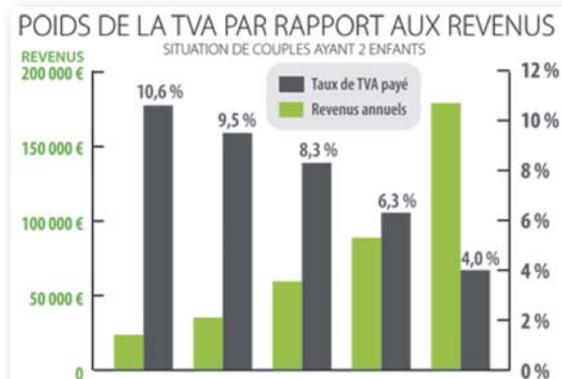
montants versés sont bien plus impressionnants qu'on ne l'imagine. (voir graphique)

C'est ainsi que dans notre système fiscal tous les citoyens payent l'impôt, qu'ils soient français ou non.

D'ailleurs, les étrangers vivant sur le territoire national participent tout autant au financement des besoins de la Nation.

La TVA? L'impôt le plus injuste

L'impôt sur le revenu est le plus juste dans sa construction. Plus les revenus du contribuable augmentent et plus le taux d'imposition augmente. Chacun contribue alors à hauteur de ses moyens. Pourtant cet impôt a été la cible des libéraux qui l'ont totalement dépecé afin de préserver les intérêts des rentiers et des plus riches. Aujourd'hui, il représente moins de 20 % des recettes fiscales de l'État (plus de



50 % pour la TVA).

À l'inverse de l'impôt sur le revenu, la TVA s'applique sur la consommation. Elle ne tient absolument pas compte des moyens financiers des citoyens. Si le taux de la TVA est fixe, en réalité le taux d'imposition réel de TVA (montant de l'impôt par rapport aux revenus) baisse quand le niveau de revenus augmente. (voir graphique central)

Cet impôt est donc profondément injuste. En l'augmentant, il prive les foyers modestes de ressources pour consommer. Dans le même temps, cela favorise les plus aisés qui sont beaucoup plus enclins à l'épargne. Les hausses de TVA, en plus d'être injustes, sont donc économiquement inefficaces !

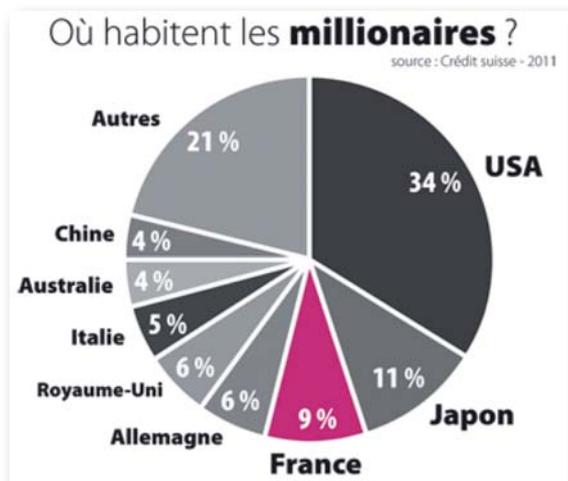
Les riches ne partiront pas !

Les chiffres sont là ! Les très riches aiment la France.

Alors même que de nombreux pays offrent des législations encore plus favorables aux grandes fortunes, c'est dans notre pays qu'ils sont les plus nombreux en Europe.

Pourquoi ? On choisit en priorité de résider dans un pays pour des raisons personnelles qui sont autant de motivations affectives difficilement délocalisables.

Ensuite, pour des raisons professionnelles (d'où



l'intérêt de développer une politique fiscale favorable à la croissance économique).

Et enfin, pour une qualité de vie en grande partie liée au niveau de Service public.

Des solutions, il y en a !

La fiscalité des entreprises est tout aussi injuste que celle des particuliers. Les sociétés du CAC 40 s'acquittent d'un impôt sur les sociétés de 8 % pendant que les PME sont imposées à 23 %. Toute la fiscalité doit donc être réformée pour la rendre socialement juste et économiquement efficace. C'est pourquoi nous proposons :

De réhabiliter l'impôt sur le revenu pour en faire un grand impôt citoyen :

En limitant strictement les déductions fiscales à celles démontrant une efficacité économique, sociale ou environnementale ;

En augmentant le nombre de tranches et les taux d'imposition pour les plus hauts revenus ;

En taxant autant les revenus du capital que ceux du travail.

De limiter le poids de la TVA :

En ramenant le taux normal à 15 % ;

En supprimant la TVA sur les produits de première nécessité.

De prendre en compte les revenus des occupants

dans le calcul de la taxe d'habitation.

De mener une politique fiscale en faveur de l'emploi, des salaires, de la recherche et du développement humain durable :

En modulant le taux de l'impôt sur les sociétés en fonction de l'utilisation qui est faite des bénéfices ;

En taxant les transactions financières ;

En luttant contre les paradis fiscaux.

L'ensemble de ces propositions est parfaitement réaliste. Elles apportent des réponses pour financer les besoins en prenant les richesses où elles se trouvent. Ensemble, exigeons le changement !

Pour en savoir plus et tester le simulateur de nos propositions, rejoins-nous sur www.justice-fiscale.fr.

RACKET SUR LES RETRAITES

Bien que voté par l'Assemblée nationale avec une majorité relative de députés, le projet de retraite à 63 ans et ses corollaires a été rejeté par le Sénat.

Il est vrai que les mesures soumises au débat ne répondent en rien aux besoins légitimes en matière de pouvoir d'achat et de protection sociale.

La nouvelle désindexation et le report de la revalorisation des pensions de retraite reportée au 1er octobre constituent une atteinte intolérable à un pouvoir d'achat qui se dégrade d'année en année. Cela va se traduire fatalement par des difficultés supplémentaires pour tous les retraités et aura des conséquences dramatiques pour celles et ceux qui perçoivent les plus faibles pensions.

Les organisations syndicales de retraités demandent le retour à l'indexation des pensions de retraite sur le salaire moyen ; la révision des pensions de réversion au moins égale à 75 % de la pension de référence, quelle que soit la situation du couple et sans condition de ressources ; le refus de l'imposition sur la majoration pour enfants.

En matière de protection sociale, le coût de l'accès aux soins, les appareillages dentaires optiques, auditifs, les dépassements éhontés de certains honoraires médicaux et autres pèsent plus lourdement sur le budget des ménages, qui ont à faire face indubitablement à la revalorisation des primes de cotisations d'assurances mutuelles, elles-mêmes assujetties à l'augmentation des taxes qui leur sont infligées.



Face aux remboursements insuffisants générés par le désengagement de la Sécurité sociale en matière de santé les retraités en sont les premières victimes, alors même qu'ils ont contribué à la pérennité et la prospérité de

celle-ci tout au long de leur vie active. Ainsi, de par cette situation dramatique pour beaucoup, faute de moyens suffisants, de plus en plus nombreux sont celles et ceux qui renoncent à se soigner correctement et leurs petits maux peuvent devenir des cas plus importants.

En outre, la fiscalité pénalisante à l'encontre des retraités s'est aggravée, particulièrement avec le gel du barème de l'impôt sur les revenus, la suppression de la demi-part des veuves et des veufs, l'augmentation de la TVA, de la CSG, la suppression de l'exonération de l'imposition de la taxe d'habitation pour les plus de 75 ans, la suppression de l'exonération de la taxe audiovisuelle pour ceux assujettis à l'impôt sur les revenus. Le financement de la perte d'autonomie sera payé par les retraités eux-mêmes avec une taxe sur les pensions à hauteur de 0,30 %. Toutes ces mesures drastiques venues ou à venir vont faire que beaucoup de retraités qui ne payaient pas d'impôt vont y être soumis et perdront de surcroît toutes les exonérations dont ils bénéficiaient. L'état dégradé de la situation économique actuelle de notre pays, dont les retraités ne sont nullement responsables, n'est pas une fatalité. C'est pourquoi les organisations syndicales de retraités demandent au gouvernement de prendre toutes les dispositions utiles pour répondre sans attendre à leurs légitimes revendications, dans le cadre des discussions en cours à l'Assemblée nationale et au Sénat. Elles demandent également l'abrogation de certaines mesures restrictives sur tous nos acquis sociaux, gagnés de haute lutte depuis des décennies.

Les retraités et leurs organisations syndicales seront très attentifs sur les dispositions prises par le gouvernement et les parlementaires. Ils sauront en faire part le cas échéant à leurs mandants, en mesurer les conséquences et amener une réplique des plus cinglantes si besoin.

J. F.

Courrier du Président du MEDEF à ses organisations :

Nous subissons et nous allons subir une offensive du patronat très coordonnée, très ordonnée, très méthodique qui vise d'une part à affaiblir la CGT mais qui aura aussi des conséquences négatives pour l'économie française.

Le patronat a changé de visage avec l'arrivée de Pierre GATTAZ. La méthode sur le fond va changer. Ils ont décidé de passer à l'offensive et le fait que le gouvernement recule systématiquement chaque fois que le patronat exige quelque chose leur fait pousser des ailes.

L'épisode des pigeons ou ce qui se passe en Bretagne, préjugent d'autres épisodes dans la période qui s'ouvre. Cela va nécessiter de la part de nos syndiqués CGT une grande clairvoyance, beaucoup de discussions avec nos militants, beaucoup de disponibilité pour rencontrer les salariés.

Pierre GATTAZ s'adresse à l'ensemble des patrons et pas seulement aux adhérents du MEDEF. Il a bien pris soin de porter à la connaissance des organisations syndicales le contenu de son courrier. Il nous dit que sa volonté est de créer 1 million d'emplois en 5 ans, c'est ce qu'il

appelle « mon ambition ».

Un million d'emplois en 5 ans, c'est 200000 emplois par an.

Ça veut dire qu'on ne fera plus dans les 5 ans qui

viennent autant de créations d'emplois qu'aujourd'hui.

Son ambition, c'est donc plus de chômage.

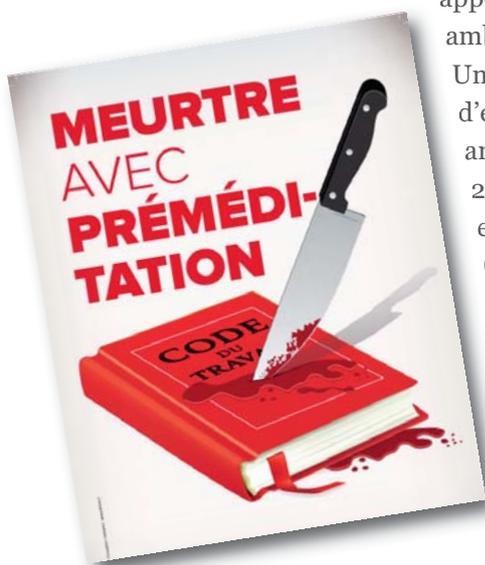
Pensant que pour le lecteur non averti, la création de 1 million d'emplois en 5 ans puisse être une bonne nouvelle, il annonce d'emblée ses conditions et indique les quatre réformes nécessaires selon lui :

Quelles sont-elles ?

La première, de rétablir de manière urgente la compétitivité. Pour ça, il faut que le gouvernement avance rapidement et sans faiblir (le mot est dans le texte) sur les 3 chantiers qui ont été ouverts et annoncés par ce même gouvernement.

- Premier chantier, la baisse de la fiscalité qui pèse sur les entreprises. Rappelons qu'il faut équilibrer le budget et quand ce ne sont pas les uns qui payent, ce sont les autres.
- Deuxième chantier, la baisse du coût du travail, c'est écrit comme ça. Ceux qui pensaient qu'on en avait fini avec l'accord national interprofessionnel qui a donné lieu à la loi qui a été votée en janvier, voient bien qu'il n'y a pas de limite. On franchit à nouveau une étape, et pas seulement dans le texte.
- Troisième chantier, c'est la simplification d'une réglementation « devenue délirante ». (Entendons : le code du travail).

Deuxième grand chapitre : « *procéder enfin à une véritable dynamique de baisse des dépenses publiques* ». Le

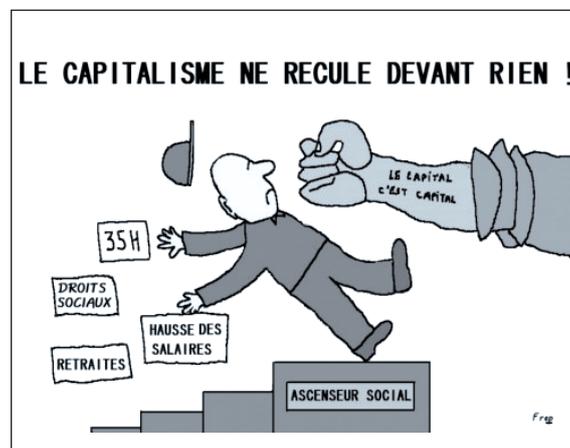


patronat s'inscrit donc directement dans les décisions qui concernent la fiscalité de l'Etat, la gestion de l'Etat et entend bien peser de tout son poids.

En fait, la défaillance du politique en termes de gestion financière de l'Etat nous renvoie directement à la volonté du MEDEF de gérer le pays. La baisse des dépenses publiques passe par trois choses : rétablir les comptes de nos régimes déficitaires de retraites, d'assurance chômage, d'assurance maladie. Cela donne tout de suite le ton pour la loi de finance, et les négociations assurance chômage qui vont commencer juste après les négociations formation professionnelle et retraite.

Après ces deux grands chapitres-là, il nous dit qu'il faut réconcilier les entreprises, l'économie avec la société par une révolution dans les discours et les attitudes : il ne faut plus accepter l'idée que des phrases puissent être dites et dans lesquelles figurent les mots « cadeaux aux entreprises », en disant que ces mots sont « irresponsables et destructeurs ».

Le quatrième projet, c'est d'appeler à l'unité toutes les entreprises et les chefs d'entreprises – donc il fait le distinguo entre entreprises et chefs d'entreprises – mais aussi leurs équipes. Et il dit dans le texte : passez du temps avec vos équipes pour leur dire : la compétitivité, c'est nous. Cela veut dire que nous allons avoir une campagne menée par les chefs d'entreprises, dans les entreprises elles-mêmes et en direction des



salariés sur les trois questions citées précédemment. Gattaz appelle à une mobilisation extrêmement large en incitant les chefs d'entreprises, les patrons, à aller-voir les élus, les maires, les députés, les sénateurs, quels qu'ils soient.

Ça pourrait être une phrase rédigée par le secrétaire général de la CGT aux organisations !

Ils ont mis en place un plan de bataille véritablement national qui a pour objectif de reprendre la main sur le social et l'économie en vue notamment de tirer le social à la baisse et de faire rentrer les salariés dans une nouvelle phase d'adaptation.

Le contenu de ce courrier nous met en mesure d'apprécier collectivement l'ampleur de la bataille dans laquelle nous allons être. Il prévient que plus le gouvernement recule face au patronat, plus il va être contraint de reculer davantage.

La campagne revendicative, explicative et d'action que nous engageons et notre présence auprès des syndiqués et des salariés est donc d'une absolue nécessité.

CETTE ANI QUI NE NOUS VEUT PAS DU BIEN



Cet accord concerne tous les salariés et prétend mettre en place ce dont le MEDEF a toujours rêvé et qu'il n'avait jamais réussi à imposer.

Les négociations nationales dites "sécurisation de l'emploi" se sont terminées par un projet d'accord d'une extrême gravité pour les droits des salariés. La CGT et FO ont annoncé qu'elles ne le signeraient pas. Par contre, la CFDT, la CGC et la CFTC ont décidé de le parapher. Un projet de loi a été présenté au Conseil des ministres et ensuite au Parlement.

Un accord de flexibilisation forcée

Alors qu'il y a chaque jour plus de mille cinq cents chômeurs nouveaux, que les ruptures conventionnelles (dont 80 % sont imposées aux salariés) et les plans de départs volontaires "explorent", le patronat prétend qu'il serait difficile de licencier? Que le droit du travail serait trop rigide? Faudrait-il pour travailler accepter de perdre tous ses droits, que le travail mal ou non déclaré devienne la norme, que les "mini-jobs" à l'allemande ou le travail "indépendant" à la roumaine ou à la polonaise fleurissent?

L'accord organise la mobilité interne forcée d'un site à l'autre, sans aucune limite de garantie nationale pour le temps et la distance supplémentaire de trajet. Et celui qui refusera sera licencié pour "motif personnel"!

Un accord de sécurisation de la délinquance patronale

Les salariés, quelle que soit la taille de leur entreprise, leur type de contrat et même s'ils sont mal déclarés, ont aujourd'hui un droit commun: pouvoir aller aux prud'hommes et espérer récupérer les sommes qui leur sont dues.

L'accord met en place un maximum récupérable selon l'ancienneté et empêche de remonter au

début du préjudice. La réparation pour les faits remontant à plus de trois ans ne sera plus possible! En instaurant des "peines plafond", l'accord fait des employeurs la seule catégorie qui échappe en France à la sanction proportionnelle au délit.

Un accord de chantage à l'emploi

Nicolas Sarkozy en avait fait son cheval de bataille, mais cela a raté. Les salariés savent par expérience que quand ils acceptent "pendant une période difficile" de réduire leur salaire et leur temps de travail, dès que l'accord est terminé, le patron invente autre chose avec des plans de licenciements à la clé.

L'accord prévoit que les salariés qui touchent à partir de 1300 € net par mois pourront voir leur salaire baisser ou leurs horaires modifiés pendant deux ans! C'est toujours le même discours: si ça va mal, c'est la faute des salariés, qui seraient trop payés. Par contre, rien sur une "baisse temporaire" des éventuels dividendes versés aux actionnaires!

Une attaque en règle contre le CDI

Le MEDEF n'a pas réussi à imposer son "CDI de projet", mais veut expérimenter pour des salariés de petites entreprises le "contrat intermittent", contrat totalement flexibilisé, qui empêche toute vie régulière et toute construction d'avenir. Le patronat veut faire avaliser l'instauration d'un pseudo CDI dit "CDI intérim", sur lequel les négociations de branches butent depuis des mois.

Un accord pour faciliter les licenciements collectifs

Aujourd'hui, 3 % des nouveaux chômeurs ont pu bénéficier d'un plan social, mais c'est encore trop pour le MEDEF. Sa solution est radicale: décider de la procédure de licenciement et du contenu du plan

CETTE ANI QUI NE NOUS VEUT PAS DU BIEN ...suite...

social par simple accord d'entreprise, voire, si les délégués sont récalcitrants, par un simple document de l'employeur homologué par la Direction du travail. Il suffira à l'employeur de consulter le comité d'entreprise (un avis négatif suffit) et d'attendre trois semaines la réponse de l'administration. Sans réponse, le texte est homologué et le patron peut licencier.

Où sont les mesures contre les licenciements boursiers, les possibilités données aux salariés pour construire des propositions alternatives aux projets patronaux? Le recours à l'expert est limité comme jamais, le juge est mis "hors sujet" et tous les délais sont fixés à l'avance. Rien n'est prévu pour accompagner les salariés licenciés : aucun moyen nouveau pour Pôle emploi, rien de neuf au niveau du bassin d'emploi. Les droits à la formation restent à cent vingt heures maximum !

En "contrepartie" de ces reculs, des avancées pour plus tard, peut-être, et pas pour tous

• Une complémentaire santé pour tous :

Les salariés des entreprises de moins de cinquante personnes ne sont, pour la plupart, pas concernés. Par contre, les compagnies d'assurances se frottent les mains à l'avance du pactole qui va leur être offert. Tant pis pour la Sécurité sociale !

• Des "droits rechargeables" à l'indemnisation pour les demandeurs d'emploi :

Ce sont les chômeurs eux-mêmes qui vont devoir se les payer entre eux, le MEDEF ne prévoyant

pas de recettes supplémentaires. Ceci, alors que plus de 50 % des chômeurs ne sont pas indemnisés aujourd'hui !

• Des contrats courts "enfin taxés" :

Tant mieux, mais le MEDEF a réussi à ce que cette mesure ne rapporte rien à l'UNEDIC, mais rapporte plus de 40 millions d'€ aux employeurs, puisqu'ils ont décidé d'exonérer de cotisations patronales pour l'embauche de jeunes de moins de 26 ans. C'est le nouveau "jackpot" pour le patronat !

• Un encadrement du travail à temps partiel ?

Les vingt-quatre heures hebdomadaires mini prévues pour tout contrat à temps partiel sont en réalité un chiffre "lissé" sur l'année pour ceux et celles qui sont déjà à temps partiel, ce qui autorise à tous les abus. En outre, ce minimum peut être diminué automatiquement pour les salariés déjà en poste et sur demande "pour les nouveaux embauchés" (surtout si l'employeur lui conseille de demander). Et l'employeur pourra imposer de modifier huit fois par an le volume d'heures hebdomadaires. S'il y a plus d'heures que prévu, elles ne seraient pas forcément considérées comme des heures complémentaires et donc ne seront pas payées plus !

Le pompon de ces "avancées" c'est qu'aucune ne s'applique tout de suite. Il va falloir que de nouvelles négociations s'ouvrent, en particulier dans les branches professionnelles. Le "nouveau modèle économique et social que cet accord veut imposer n'a rien de neuf : c'est le règne du "gré à gré", la destruction de socles de garanties collectives, comme si le salarié était à égalité face à son patron. C'est le libéralisme et sa loi de la jungle ! Les Français l'ont rejeté en mai dernier.

Le MEDEF, qui tient sa revanche, appelle à transposer l'accord tel quel dans la loi. Il n'y a aucune raison pour lui faire ce cadeau. Mobilisons-nous partout pour que la loi rompe avec la politique précédente et construise réellement de la sécurité pour l'emploi des salariés.



CADEAUX FISCAUX AUX ENTREPRISES

En 2 ans, le gouvernement Ayrault a préservé les privilèges fiscaux accordés par la droite

Avec le crédit impôt compétitivité, il leur a même offert le plus gros cadeau. Seule, les entreprises ont été épargnées, leurs privilèges demeurant. Voici les dispositifs que le gouvernement doit remettre en question avant de tout remettre à plat.

Les 26 milliards d'euros du crédit d'impôt compétitivité-emploi (Cice) et du crédit impôt recherche (CIR)

Sans contrôle et sans critères d'efficacité en matière de création d'emploi, d'investissement dans la recherche, ou encore de salaires, ces deux instruments sont en réalité utilisés comme des produits d'optimisation fiscale. Bénéficiant en priorité aux grands groupes et aux secteurs peu exposés à la concurrence internationale comme la restauration et la distribution.

Pis, le crédit d'impôt étant assis sur un salaire n'excédant pas 2,5 Smic (inférieur à 2 800 euros net), il incitera les entreprises à développer des politiques de bas salaires. Sans compter qu'avec ses 20 milliards d'euros, le Cice est la plus grosse niche fiscale jamais créée. Quant au CIR, il a tout simplement augmenté de 43 %, en un an. Sans effet avéré en termes d'augmentation de l'effort de recherche privé.



Les 7 milliards d'euros de la niche Copé

Son but est d'exonérer les entreprises lorsqu'elles réalisent des plus-values en vendant leurs titres et participations dans d'autres sociétés. Avant Copé, les plus-values étaient taxées à 19 %; avec le coup de rabot, elles le seront désormais à 3,9 %.

Ainsi, le groupe Lagardère avec la vente de sa participation dans EADS ne devrait payer que 70 millions d'impôts sur le 1,8 milliard d'euros de plus-values réalisées, au lieu de 342 millions s'il était taxé à 19 %. Au total, 5 300 entreprises ont bénéficié de ce dispositif, leur procurant en moyenne un abattement d'impôt sur les sociétés de 134 615 euros, explique l'annexe du projet de loi de finances. Une paille.

Les 27,6 milliards d'euros d'allègements de cotisations sociales

C'est la revanche du patronat sur la protection sociale : faire croire que les cotisations sociales patronales sont des charges qui pèsent sur l'entreprise et non une partie intégrante du salaire. Depuis les années quatre-vingt-dix, la droite au pouvoir a satisfait le patronat.

Plus les salaires sont proches du Smic, plus les exonérations sont importantes. Cette politique mène inévitablement au déclasserement des qualifications et a donc un impact négatif sur la formation professionnelle.

A l'inverse, les marges des entreprises s'améliorent, les profits des entreprises aussi et les dividendes explosent.

CADEAUX FISCAUX AUX ENTREPRISES *...suite...*

Les 42 milliards des régimes des sociétés mères et filles et/ou du régime de groupe

Ce régime permet à la société mère, aussi appelée société tête de groupe, d'être seule redevable de l'impôt sur les sociétés sur le résultat d'ensemble du groupe. Ainsi, les dividendes (et les autres produits éligibles) distribués par la ou les filiale(s) à la société mère sont exonérés d'impôt sur les sociétés. Ce dispositif est d'autant plus intéressant, pour le groupe, que la mère peut être opportunément implantée dans un état à fiscalité faible.

Le plus connu des mécanismes de l'évasion fiscale, qui représente 60 à 80 milliards d'euros. Initialement, le prix de transfert est une technique comptable qui permet de facturer, entre filiales d'un même groupe, des marchandises fabriquées dans un pays A et vendues dans un pays B.

Depuis une quinzaine d'années, les groupes internationaux ont pris l'habitude de faire transiter (par un artifice comptable) leurs marchandises par le biais d'un pays tiers, la plupart du temps un paradis fiscal au sens originel, c'est-à-dire où la fiscalité pour les entreprises est proche de zéro. L'intérêt est de pouvoir imputer l'essentiel de la plus-value dans ce territoire fiscalement attractif afin de ne plus payer d'impôt après.

C'est au travers de ces mécanismes que les groupes internationaux ont un taux d'impôt effectif sur les bénéfices d'environ 8 %, là où les PME s'acquittent d'un taux proche de 30 %. Au total, l'évasion fiscale coûte chaque année de 60 à 80 milliards d'euros.

La déductibilité des intérêts d'emprunt

Comme la niche Copé, François Hollande devait supprimer ce privilège. Il n'en sera rien. Avant 2012, les entreprises pouvaient déduire de leur résultat fiscal l'intégralité des charges financières qu'elles supportent, sauf dispositifs particuliers de lutte contre certains abus (sous capitalisation, par exemple).

Avec la loi de finances pour 2013, les entreprises assujetties à l'IS seront limitées à hauteur de 75 % pour la déductibilité des charges financières à compter du 1er janvier 2014. Mais pour les PME, la déduction de l'intégralité des charges est maintenue.



METTRE A PLAT L'IMPOT ?

Pour dégonfler le chômage Et regonfler les salaires !

Hollande et sa majorité viennent de nous infliger un budget d'austérité pour 2014 qui met à plat le pouvoir d'achat des salariés !

La TVA, que chacun paie en consommant, va passer de 7 à 10 % au taux dit intermédiaire, de 19,6 à 20 % au taux dit normal. Bref, au 1er janvier 2014, en plus des mesures qui frappent les plus modestes des salariés assujettis aux contributions directes, les prix vont flamber !

Comme le pays est au bord de la crise de nerf, Ayrault et Hollande inventent le coup de « la remise à plat » des impôts comme dérivatif et tentative d'anesthésie générale. Soudain, nous CGT voilà promus partenaires sociaux, alors que ni la majorité parlementaire ni le gouvernement ni le président du même métal ne nous ont entendus depuis 18 mois !

Mais nous, de quoi avons-nous besoin ?

1. Des mesures de protection immédiates contre la souffrance sociale :

- Annuler de la hausse de la TVA
- Imposer sur les spéculations financières et l'évasion fiscale
- Geler les licenciements, plans sociaux
- Convertir les contrats précaires en CDI
- Augmentation générale des salaires
- Application immédiate de l'égalité salariale homme/femme

2. Des mesures de récupération de la richesse que nous produisons

- Arrêt des emprunts de l'Etat au marché financier privé. Ce mécanisme permet aux banques privées de siphonner plus de 95 % du PIB au service de la dette, sur laquelle elles spéculent ! Arrêtons le massacre.
- Création d'un pôle financier public par la

nationalisation des banques.

- Mise en place d'un système fiscal basé sur la progressivité de l'impôt direct, qui corrige les inégalités de revenus.
- Baisse générale du temps de travail et création des emplois à plein temps pour les jeunes en particulier.

3. Ces mesures sont la base de l'unité syndicale nécessaire au mouvement social

L'unité syndicale est un outil pour mobiliser, faciliter l'action. Elle ne peut se réaliser que sur la base des revendications représentant l'intérêt des salariés.

Une unité qui serait conçue comme un soutien à la politique d'austérité de Hollande serait manipulatrice et traduirait une volonté de diversion de la part de ses auteurs, Elle se retournerait contre celles et ceux qui ont un besoin urgent d'en finir avec le chômage, l'austérité, la baisse du pouvoir d'achat et de la protection sociale.

Pour quelle unité ?

Berger-CFDT est co-auteur de l'ANI devenu cette loi qui permet aux patrons de licencier à tour de bras les uns et de laminer les acquis sociaux des autres. Berger a signé la retraite Hollande à 43 annuités pour une pension désindexée. L'unité ? Elle ne peut être un Airbag pour Hollande ou un parachute pour Ayrault. Ils ont tous les pouvoirs, du Parlement aux régions, des départements au gouvernement.

Ils exercent ce pouvoir contre les salariés, qu'ils en assument les conséquences sociales. L'unité est faite pour l'action en défense des intérêts des salariés.

Pour agir. Pas pour freiner, mais pour avancer.

« SORTIES

Les anciens au milieu de leurs amies les bêtes !

La sortie culturelle annuelle des retraités de notre section du SILPAC 31 a eu lieu le jeudi 13 juin 2013, dans les Landes.

Après un arrêt pour prendre un copieux petit déjeuner, très attendu par certains, servi par notre sympathique voyageur, M. François Arthus, au pied des arènes de Vic-Fezensac, nous avons visité le moulin de Poyaller, restauré et maintenu en état de marche par les propriétaires. Le fonctionnement de ce moulin, vieux de quatre cents ans, nous fut très bien expliqué par Martine, la charmante meunière. Son mari nous a fait parcourir son parc animalier bien agencé, par des chemins en sous-bois, au milieu d'animaux de diverses espèces. Dommage que le temps n'ait pas été plus clément.

Le repas de midi, typiquement landais, fut excellent et très copieux. L'après-midi a débuté par la visite de Notre-Dame de Maylis, dont les moines bénédictins nous ont fait découvrir la chapelle romane du XIII^e siècle, ainsi que leurs diverses activités et productions de produits, tels que la cire artisanale, la tisane de Maylis et ses plantes médicinales.

A Laurène, Marcel nous a fait visiter son four à pain ancestral et régala de son fameux Pastis, gâteau traditionnel landais cuit au feu de bois, sorti tout droit des entrailles de son four.

Nous sommes rentrés et arrivés sur Toulouse vers 21 heures, après une longue mais conviviale journée passée dans la bonne humeur entre amis.



ACTIVITES 2013 DU FONDS SOCIAL DE L'ANDFS CARPILIG 31/09

La disparition de l'ANDFS se profile à l'horizon.

Nous avons commencé l'année 2013, comme les autres délégations au niveau national, par de très mauvaises nouvelles. En effet, nos budgets ont été diminués des trois quarts par rapport à 2012 et le Fonds social, à Paris, ne prend plus en charge le montant des frais des sorties et journées festives. La disparition de l'ANDFS se profile à l'horizon. Nous prenons ces nouvelles comme une claque, au moins dans la forme.

Le comble de tout, c'est qu'il serait possible d'organiser une journée-rencontre pour assister à une conférence de quarante-cinq minutes à une heure, traitant de sujets concernant la protection sociale ou autres, avec la possibilité de n'avoir qu'une quinzaine ou vingt participants, délégués compris. Plusieurs réunions des membres du conseil d'administration CARPILIG Retraite et CARPILIG Prévoyance se sont tenues et on décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire le 7 novembre 2013, au Mans, assemblée générale qui n'a pas servi à grand chose, sinon à modifier quelques articles des statuts, surtout un, celui de confirmer les dix régions et non les cinq que prévoyait le conseil d'administration.

Le 11 décembre 2013, une réunion du conseil d'administration CARPILIG Retraite et Prévoyance n'a rien conclu. Une autre a été fixée pour le 16 janvier 2014. A l'instant nous sommes dans le flou le plus complet.

Paradoxalement, la CGT est majoritaire à 70 % dans les délégations, mais une coalition dans le conseil d'administration CARPILIG Retraite et Prévoyance des autres organisations syndicales UNIG, CGS, FO, CFTC et CFDT permet à celles-ci d'être majoritaires, d'où une situation intenable et préjudiciable au travail du Fonds social.

Malgré toutes ces contraintes notre délégation a continué à travailler pour le bien de nos anciens actifs et apprentis. C'est ainsi que nous avons traité 20 dossiers d'aide sociale, de bourses d'études et octroyé la somme de 9881 € au titre du Fonds social.

Nous continuons à rendre visite aux allocataires valides ou dépendants à leur domicile, en maison de retraite ou en milieu hospitalier. Nous sommes également en contact par téléphone avec des personnes pour la constitution de dossiers de retraite, de réversion ou autres.

SEJOUR A BLANES

Du lundi 20 au samedi 25 mai 2013, un séjour à été organisé par notre délégation sur la Costa Brava, en Espagne, séjour pris en charge à 100 % par nos participants. C'est ainsi que nous avons pu visiter durant notre séjour la « Sagrada Familia » à Barcelone, le Monastère de « Montserrat » et assister à une soirée-cabaret. Merci à François et Alain pour l'organisation de cet agréable séjour très apprécié, qui tisse chaque année des liens d'amitié entre les participants.

José Gonzalez.





LA CRISE S'INSTALLE DUREMENT ET DURABLEMENT EN BANLIEUE

La crise s'installe durement et durablement en banlieue. Les données statistiques relevées par l'Observatoire national des zones urbaines sensibles (Onzus) dans son rapport 2013, et rendues publiques mercredi 18 décembre par le ministre délégué à la ville, François Lamy, le confirment crûment.

Comme une piqûre de rappel à l'heure où la loi sur la ville est discutée au Parlement.

L'écart de revenus entre les quartiers classés en ZUS et les autres territoires urbains « continue à se creuser », remarque ainsi l'Observatoire. Plus inquiétant : cette dégradation s'opère alors que le revenu moyen est reparti à la hausse dans les villes voisines comme dans l'ensemble du territoire. La courbe du chômage montre les mêmes inflexions.

Le décrochage dû à la crise depuis 2009 est bien réel. On savait qu'une plus grande précarité sociale sévissait dans les ZUS : la proportion des personnes y vivant sous le seuil de pauvreté (977 euros mensuels) y est trois fois plus importante que dans le reste du territoire : 36,5 % des habitants contre 12,7 % hors ZUS.

Avec 50 % des moins de 18 ans qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté, les jeunes sont les premières victimes de ce dénuement. C'est aussi dans ces banlieues qu'on retrouve le plus grand nombre d'allocataires du RSA (31,7 %) et de la couverture maladie universelle (un assuré sur cinq). Mais ce que montrent pour la première fois les statistiques de l'Observatoire, c'est que l'écart entre ces ZUS et les autres quartiers des mêmes agglomérations se creuse toujours plus. Le revenu moyen par unité de consommation (qui tient compte de la taille des ménages) avait augmenté de 6,2 % entre 2004 et 2008, soit 2 points de moins que le reste du territoire. Mais il grimpait. En 2008, le revenu moyen a cessé d'y progresser tandis que, dans le même temps, il est reparti à la hausse tant dans les unités urbaines

voisines que pour l'ensemble de la France métropolitaine.

Decrochage ravageur

En clair, contrairement à l'assertion courante qui prétend que, depuis le déclenchement de la crise de 2008, la situation s'est dégradée partout, cela va encore plus mal dans les quartiers populaires alors que cela ne va pas si mal ailleurs. Et même s'il existe des disparités entre les quartiers prioritaires, les banlieues dévissent alors que le reste du pays s'en sort.

Deuxième enseignement de ce rapport, les effets de la crise, notamment le chômage, sont concentrés sur les quartiers populaires. Après une progression forte entre 2009 et 2010, qui s'est ralentie entre 2010 et 2011, le taux de chômage en ZUS a brusquement grimpé après 2011, pour s'établir à 24,2 % en 2012, soit près de 6 points supplémentaires en trois ans ! Dans les autres quartiers, si la situation de l'emploi se dégrade, elle le fait dans une proportion bien moindre (+ 0,5 %).

Ainsi, là encore, l'écart se creuse avec le reste du pays. Alors que de 2006 à 2009 le différentiel se situait à 9 points, il atteint dorénavant 14,5 points. Malgré les exonérations pour les entreprises qui s'implantent dans les quartiers et les dispositifs d'emplois aidés, on y est deux fois et demi plus au chômage. Ce décrochage cumulatif est ravageur sur les populations, soulignent les élus de banlieue.

Au moment où le ministre de la ville réforme la géographie prioritaire et met sur le même plan des territoires ruraux et des banlieues populaires – au nom de « l'égalité des territoires » –, le rapport de l'Onzus met en lumière le caractère exceptionnel de la situation sociale en banlieue. Et vient opportunément rappeler cette spécificité de relégation territoriale et de stigmatisation qui plombe ces quartiers dits sensibles.

REAGISSONS CONTRE LE RACISME

Un climat nauséabond
s'installe dans notre pays.

La garde des Sceaux, Ministre de la Justice, Christiane Taubira, a subi ces dernières semaines des attaques racistes venues de temps obscurs que l'on croyait révolus.

Les déclarations racistes d'une candidate du Front national, les invectives d'enfants, téléguidés par leurs parents, traitant la ministre de la Justice de « guenon », sont une souillure pour la République.

Ces propos attaquent frontalement des millions d'êtres humains originaires d'Afrique, des Caraïbes, des

Amériques, de l'Océan indien, citoyens français ou non et dont les aïeux ont été jadis martyrisés du fait de leur couleur de peau. Ils constituent une atteinte violente contre toutes et tous car ils visent au cœur le pacte républicain.

Nous condamnons solennellement cette dérive raciste, de même que les actes et propos qui en ont permis la maturation. Nous n'admettons pas

que des millions de personnes soient déniées dans leur humanité et leur citoyenneté, que ce soit en raison de leurs origines, de leur situation sociale, de leur culture, de leur religion...

Nous ne supportons pas que des boucs émissaires soient désignés comme les responsables de nos maux et comme des menaces sur notre avenir.

Alors que la France doit affronter les énormes défis liés à la dégradation économique, au chômage et aux inégalités, face à ceux et à celles qui veulent aviver les souffrances sociales, les peurs et les colères, nous nous dressons pour affirmer avec force : la République n'a d'avenir qu'égal, solidaire et fraternelle.

C'est pourquoi nous appelons toutes celles et ceux qui ont à cœur les valeurs de l'humanité, toutes celles et ceux qui veulent opposer l'égalité et la fraternité aux visages hideux du racisme, à agir.



UNITAIRES CONTRE L'EXTRÊME DROITE, SES IDÉES, SES PRATIQUES

Lancement de la campagne unitaire des organisations syndicales CGT, FSU et Solidaires

Les absences de réponses aux questions sociales vécues par les salariés, les privés d'emploi, les retraités mais aussi les jeunes ainsi que la crise avec ses conséquences dramatiques fournissent un terreau exploité par l'extrême droite.

Les politiques d'austérité génèrent une aggravation du chômage, le développement des inégalités sociales, de la précarité, de la pauvreté et des processus d'exclusion. Cela accroît la désespérance sociale.

La montée des idées et de l'influence de l'extrême droite, et particulièrement du Front National, impacte le monde du travail et par conséquent le mouvement syndical... Par leur histoire, leurs traditions, leurs valeurs, dans leurs pratiques et leurs capacités à proposer et agir au quotidien contre les inégalités et les injustices, les organisations syndicales sont confrontées aux propos, aux programmes, aux idées et pratiques de l'extrême droite, qu'elles sont déterminées à combattre.

Dans un contexte européen marqué par la remontée de courant d'extrême droite, nos organisations syndicales récusent la banalisation

d'un parti dont l'histoire, les idées et pratiques n'en demeurent pas moins antirépublicaines, xénophobes et sexistes. Les organisations syndicales CGT, FSU et Solidaires ont décidé d'initier un travail en commun afin d'unir leurs forces pour construire un argumentaire, utilisable par tous les militants sur l'ensemble des territoires, sur les différentes questions sociales en jeu.

Ce travail s'inscrit dans le prolongement de l'appel « La préférence nationale n'est pas compatible avec le syndicalisme » signée en mars 2011.

Pour lancer cette campagne commune, elles organisent une journée de travail sous forme d'ateliers autour de thématiques diverses, le 29 janvier prochain à Paris. Cette journée se conclura par un temps fort d'expression syndicale, sous la forme d'un meeting avec la participation des premiers responsables de nos organisations, à Montreuil.

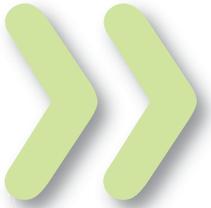
Nous entamerons ainsi une campagne de longue durée qui sera marquée par des initiatives larges communes dans les entreprises, administrations, services publics, localités et départements.

Pourquoi les valeurs de la CGT et celles de l'extrême droite sont-elles absolument incompatibles, dans l'entreprise comme dans la cité ?

La CGT défend les intérêts des salariés, le FN défend ceux des possédants et du grand patronat, même s'il tente d'apparaître comme une solution pour ceux qui sont en difficulté. Le FN conditionne les droits des salariés en fonction de leur nationalité, la CGT défend des valeurs universalistes : les salariés ont tous les mêmes droits, quelle que soit leur nationalité. Le FN prône aussi l'élitisme à l'école à l'opposé de l'école pour tous, garante de l'égalité républicaine.

Les statuts de la CGT indiquent que l'organisation agit « contre les discriminations de toutes sortes, le racisme, la xénophobie, et toutes les exclusions ». Le FN, lui, fonde son programme sur le principe de la priorité nationale. Il divise ainsi les salariés en deux catégories. En opposant travailleurs français et immigrés, il cherche à les détourner de la question essentielle qui est celle de la répartition inégale des richesses. Il sert ainsi les intérêts du Medef.

TOURISME LOISIRS CULTURE MIDI-PYRENNES



L'Association Régionale de Tourisme social
adhérente à l'ANCAV TT (Association Nationale de Coordination
des Activités de Vacances Tourisme et Travail : www.ancavtt.asso.fr)

La CGT Midi Pyrénées et les 8 Unions Départementales ont mis en place cet outil issu de l'économie sociale et solidaire pour défendre le droit aux vacances, aux loisirs et à la culture pour tous. Nous vous rappelons que ce droit est une des plus belles conquêtes du mouvement social de la CGT.

C'est naturellement l'ambition de l'association, de se préoccuper de tous les "sans vacances et sans loisirs" lorsque, parallèlement, des millions d'euros sont distribués aux patrons du CAC 40.

Le tourisme social est un choix de société qui a pour but de répondre aux besoins en matière de tourisme et de culture. C'est grâce à une mutua-

lisation des moyens avec la mise en commun de patrimoine de vacances, la mise en commun des activités de loisirs et de culture que TLCMP permet à ses adhérents: salariés, privés d'emplois, privés de Ce, retraités d'accéder à des tarifs négociés pour les vacances, les loisirs...

Le SILPAC 31 et l'association « Les amis de l'Imprimerie et de JOB » sont adhérents à TLCMP, 2 camarades de la FILPAC siègent au CA (JP Combebiac et Ph Moitry), pour plus de renseignements, merci de se rapprocher d'eux, ils vous communiqueront dans le détail les possibilités de bénéficier d'avantages tarifaires tant en matière de vacances, que de loisirs, de culture, de billetterie...

Tourisme Loisirs Culture Midi-Pyrénées (Réseau ANCAV TT)



Horaires d'ouverture :
lundi, mercredi, vendredi
de 10h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00
Mardi et jeudi
de 13h00 à 17h00



Tél : 05 61 29 83 29

ILS NOUS ONT QUITTES EN 2013

Au cours de l'année écoulée, notre section du SILPAC CGT 31 Retraités et l'association "Les Amis de l'Imprimerie et de JOB" ont payé un lourd tribut au destin avec la disparition de nos camarades Henri Morello, Pierre Tort et Christian Antony

Trois militants qui ont donné durant leur vie professionnelle et de retraite beaucoup de leur temps et de dévouement au service d'autrui et à la cause syndicale en particulier.

Nous rendons dans ce bulletin un dernier hommage à ces trois camarades et amis dont le combat n'aura pas été vain qui sera poursuivi à coup sûr par d'autres militants. Respect à ces valeureux syndicalistes !

Il avait l'estime de tous



Henri Morello nous a quittés le 25 mars 2013, à l'âge de 87 ans, des suites de graves ennuis de santé. Henri était le camarade, le copain, l'ami pour un grand nombre d'entre nous. A sa bonne humeur

légendaire il alliait un dévouement sans faille, au service de la collectivité par sa collaboration aux activités de notre profession et au-delà.

Excellent professionnel, il avait travaillé en tant que typographe-linotypiste dans diverses imprimeries de labeur, au journal "Le Patriote" après la dernière guerre, avant d'intégrer l'Imprimerie Régionale et "La Dépêche du Midi" ensuite, jusqu'à son départ à la retraite.

Parallèlement à sa carrière professionnelle, Henri s'est investi pleinement, durant de longues années, au sein du Syndicat du Livre CGT de

Toulouse, principalement dans le collectif financier, collectant assidûment et patiemment, avec sa jovialité et son amabilité coutumières, les cotisations syndicales auprès des collègues de chaque atelier du journal, tâche ingrat s'il en est. Dès la retraite venue, il rejoignit tout naturellement l'Association des retraités du journal, collaborant volontiers à la bonne marche de celle-ci. Il poursuit également son engagement syndical à la section du SILPAC CGT 31 Retraités, participant à son activité et à l'association "Les Amis de l'Imprimerie et de JOB".

C'est une belle et bonne carrière bien remplie pour cet homme humble et fidèle entre tous, qui a connu dans sa jeunesse les affres de la guerre avec la déportation du STO, qui laissera parmi tous ceux qui l'ont côtoyé le souvenir d'un collègue d'une grande probité qui force le respect. Salut à toi, Henri, nous ne t'oublierons pas !

Hommage rendu par Jean-Pierre Combebiac.

ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2013 ...suite...



A notre Camarade Pierre Tort



C'est sous l'impulsion de ton ami **Pierre Troc**, associé aux camarades eux aussi disparus, auxquels je rends également hommage : Georges Rodière, Pierre Combes, Joaquim Barcello, Henri Hernandez, et de

toi-même, toi, l'Ariégeois d'origine, que véritablement naquit le syndicat CGT chez JOB, où tu t'imposas rapidement comme un animateur à la direction du syndicat et te permit d'acquérir la confiance de la grande majorité du personnel.

C'est à partir des années 1960, époque où la société JOB entreprenait la modernisation de ses usines, notamment celle des Sept-Deniers, après le rapatriement des capitaux issus de la nationalisation de sa manufacture des tabacs d'Alger, consécutive à l'indépendance de l'Algérie, que le syndicat JOB CGT prit toute sa vigueur pour sortir d'une situation sociale désastreuse qui ne permettait pas de subvenir aux besoins minimum des familles et l'absence de protection sociale pour les ouvrières et les ouvriers qui y travaillaient. Le manque d'expérience n'altérait en rien l'enthousiasme et la prise de responsabilités dans les diverses commissions paritaires, à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise, pour élaborer des conventions collectives au plan de l'entreprise, régional et national, mais aussi aux diverses institutions de protection sociale dont tu as, pour beaucoup d'entre elles, aidé à créer.

Mais, c'est lors des trois semaines de grèves avec occupation de l'entreprise, en 1968, qui marqua indiscutablement une date indélébile dans le rapport de force dans la lutte de classe menée par la direction, qui amena dans les années qui suivirent des acquis sociaux et qui permit la transmission de l'esprit syndical combatif aux nouvelles générations, permettant en 1995

et 2000 d'avoir une formidable lutte pour le maintien de l'usine, qui se termina par le succès social que l'on connaît aujourd'hui, même si le maintien de l'unité de production n'a pu être gagné. Pierre n'abandonnait jamais la revendication. Il avait un talent, une certaine aura et une dose de malice qui faisait que, même dans les pires situations, il retombait sur ses pattes comme un chat.

Son expérience dans les divers métiers qu'il a exercés avant d'être chez JOB, dont celui entre autres d'être embauché dans un cirque, puis d'avoir subi la guerre d'Algérie par la suite en tant qu'appelé sous les drapeaux, avait formé et forgé ses convictions.

Il ne doutait jamais que le patron pouvait payer et savait revendiquer, avec cette équipe syndicale, garanties et protections sociales. Il n'avait aucun complexe et pas de tabous.

Je me rappelle aussi cette bataille pour l'amélioration des conditions de travail, contre le travail du dimanche et du travail en 3x8, transformé en 6x4 avec 5 équipes, ceci en faisant appel à des ergonomistes et en imposant très habilement la position CGT, qui s'est avérée à l'usage très appréciée des salariés.

Sa persévérance à se déplacer, à voyager pour un nombre inouï de réunions qui ont demandé un travail considérable, ont contribué à tisser des liens étroits avec d'autres syndicalistes, ainsi qu'à la féminisation de la profession.

Pierre, tu as été l'homme de toutes les aventures et de tous les défis. Tu as été tour à tour délégué du personnel, délégué syndical, délégué du comité central d'entreprise JOB, secrétaire du comité de groupe Vincent Bolloré, membre du bureau à la Fédération Nationale des Travailleurs des Industries Papetières, membre des commissions paritaires industrielles au plan régional et national puis, à la retraite, membre du comité exécutif à l'Union Fédérale des Retraités de la FILPAC, ceci pour ton activité syndicale au sein de la CGT, sans compter tes engagements, tous complémentaires, au niveau politique au sein du

ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2013 *...suite...*

parti communiste, de mutualiste et d' élu local au sein de ta commune. Sans oublier ta participation à la naissance de l'association "Aristide-Bergès", afin de créer un espace sur les anciennes papeteries de Pourlande à Lorp-Sentaraille, près de Saint-Girons, dans la maison natale d'Aristide Bergès, l'inventeur de la houille blanche. Tu militas pour vulgariser le savoir-faire papetier à travers un musée et développer une activité pour maintenir la filière graphique et papetière régionale.

Un utopiste sans complexe qui connaissait les besoins, savait ceux des patrons et faisait feu de tout bois. Pierre pouvait aussi créer des situations inouïes, mais le travail collectif, son entourage, permettaient et faisaient le succès.

Pour tout cela, Pierre, tu resteras dans notre histoire, sois-en remercié.

Tous ensemble nous te disons au revoir, Pierre!

Hommage rendu par Jean-Pierre Combebiac.

Christian Antony n'est plus



Au lendemain d'un forum associatif des plus réussis, Aussonne s'est réveillée en état de choc. Souriant, disert, affable, Christian Antony avait animé, vendredi, le stand du Foyer rural. Président de cette

association d'éducation populaire depuis trois ans, il avait impulsé de nouvelles activités avec un dynamisme certain. Samedi matin, l'annonce de son décès brutal à bouleversé la ville.

Unanimement connu et reconnu, Christian Antony était un fervent défenseur des causes sociales. Syndicaliste, porteur des valeurs du communisme, il avait âprement mené le combat des ouvriers de JOB et s'était largement impliqué dans la mutuelle de la CGT. Homme de conviction, Christian Antony était aussi dévoué à l'intérêt public.

Elu pendant vingt-quatre ans et président d'associations.

Citoyen engagé, il avait assumé avec efficacité sa mission d'adjoint au maire, de 1977 à 1995, puis celle de conseiller municipal dans la minorité, de 1995 à 2001, quand la ville avait changé de couleur.

Impliqué, Christian Antony l'était aussi dans le

milieu associatif. Président du Comité des fêtes pendant dix-huit ans, il s'était rendu précieux à l'Etoile aussonnaise, dont il assurait la comptabilité depuis des années. Associatif dans l'âme, attaché à la vie locale, il avait accepté avec une grande disponibilité la présidence du Foyer rural, l'une des plus anciennes associations aussonnaises. A 67 ans, s'il est parti trop tôt, trop vite, Christian est parti comme il a vécu, en homme actif, debout, ouvert aux autres et au partage.

"La Dépêche du Midi".

Christian, tu aurais pu attendre encore...

Puisqu'il nous faut tous mourir un jour, on peut dire que tu as eu une belle mort!

Tu t'es éteint comme on s'endort, la conscience tranquille, avec le sentiment renouvelé du devoir accompli au terme d'une journée fraternelle, après avoir préparé les projets du lendemain et se coucher en souhaitant bonne nuit...

Cependant, le choc pour tous ceux qui restent et qui t'aiment est terrible. Tu aurais pu attendre encore...

Nous, tes camarades de travail et de lutte à JOB, du syndicat FILPAC CGT, de l'association "Les Amis de

ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2013 ...suite...



l'Imprimerie et de JOB", de l'UFR, nous sommes sidérés par ton départ soudain et prématuré.

Tu nous tends un miroir qui nous oblige à regarder le sens de nos vies. Par ton exemple "d'homme de parole" tu nous rappelles que nous devons aller vers le lien social, notre idéal et tenir nos engagements.

Nous sommes très nombreux à avoir partagé ton parcours professionnel et syndical chez JOB.

Depuis 1968, c'est tous les jours que ton équipe contribuait, avec les autres, à faire la meilleure qualité de "papier couché". Tu étais le conducteur de la coucheuse F3.

Nous avons souvenir de toi dans une bonne posture professionnelle. Réserve et un peu secret, rares étaient tes intimes. Tes collègues de travail, ainsi que la direction, savaient qu'on pouvait compter sur toi. J'avais presque oublié que tu as affronté le cancer avec un grand courage et que tu l'as vaincu sans jamais te plaindre au travail.

La discrétion et le respect de la vie privée par les salariés dans cette entreprise JOB ont fait que c'est surtout le camarade syndical de bon conseil que je connaissais.

Tu étais partie prenante dans l'organisation syndicale CGT et c'est depuis 1995-2001, face aux licenciements, que nous avons mené tous ensemble la fameuse lutte des JOB.

Cela a été une extraordinaire expérience humaine qui nous a tous soudés dans le respect et l'amitié. Nous te revoyons dans ta voiture, avec les haut-parleurs à fond et son "Chiffon rouge" ou "L'Internationale".

Tous, à l'UFR (Union Fédérale des Retraités), à l'association "Les Amis de l'Imprimerie et de JOB", au SILPAC Toulouse (Jacques, Michel, René, Jean-Pierre, José, François, Alain, Jackie, Philippe, Bernard, André et bien d'autres, réalisent le grand vide que tu laisses et que nous aurons du mal à assumer.

Nous devons partir ensemble, le 22 septembre, au Congrès national de l'UFR, à Nouans-le-Fuselier. Tu avais tout préparé et moi rien, sans jamais faire de reproches.

La vie qui avance et notre génération avec fait que nous perdons de très bons camarades militants et anciens collègues de travail. Nous nous souvenons tous de Joachim Barcello, Pierre Troc, Pierre Combes, Dumas, Henri Hernandez, Pierre Tort... et la liste s'allonge avec toi et ne s'arrêtera pas là. C'est dans l'ordre des choses et c'est la seule justice qui nous rend égaux, nous le savons, mais la peine reste. Le respect, l'affection, l'amitié et les bons souvenirs aussi.

Tout à l'heure, nous allons participer à la manifestation pour le maintien de la retraite à soixante ans. Christian serait venu ! C'est donc en son honneur que nous marcherons dans Toulouse avec d'autres camarades retraités.

Au nom de toute notre organisation syndicale CGT et des ex-salariés de JOB, je veux présenter nos très sincères condoléances à toute la famille de Christian.

Le SILPAC 31, l'association "Les Amis de l'Imprimerie et de JOB", l'Union Fédérale des Retraités FILPAC CGT.

Tu es parti sans crier gare

Cher Christian, tous les camarades du SILPAC CGT 31 Retraités s'associent à l'hommage rendu par Bernard pour dire à tes proches l'estime et la reconnaissance que nous te portons pour le travail que tu as accompli au sein de notre section à la cause des salariés et retraités de nos professions, car ton militantisme ne s'est pas arrêté à la porte de l'usine puisque tu as poursuivi avec fidélité et abnégation ton activité syndicale au terme de ta vie active en occupant le poste de secrétaire-trésorier au sein du bureau de notre organisation. Tu as été également un parfait organisateur de notre sortie annuelle.

Pour tout cela, Christian, nous te disons un grand merci. Tu laisseras parmi nous beaucoup de regrets et le souvenir d'un homme d'action hors du commun.

Adieu à toi, cher Christian !

DECLARATION CGT

Moins d'Etat et plus pour le patronat !

La conférence de presse de F. Hollande confirme l'inflexion donnée par les vœux présidentiels. Le Président assume le choix d'une politique libérale.

Ce faisant, il tourne le dos aux salariés.

En avouant la sous-estimation de la gravité de la situation de la France, il avoue du même coup l'échec et l'inefficacité des politiques mises en œuvre depuis son élection. Ce sont ces politiques qu'il entend cependant poursuivre et amplifier au service des entreprises. Il installe un observatoire des contreparties sans en préciser le périmètre, la composition et les critères.

Il distribue donc d'abord l'argent au patronat et confie à d'autres et dans un horizon incertain, le soin d'en fixer la conditionnalité. C'est ce qu'il appelle le pacte de responsabilité.

En écho au patronat, le Président décrète que pour plus d'embauches, il faut à la fois réduire les charges des entreprises et leurs contraintes.

Il engage donc une nouvelle étape de cadeaux au patronat et pour la première fois il exonère les entreprises des règles qui organisent notre vivre ensemble.

Il se propose de réduire les normes qui fixent les exigences de la société vis-à-vis des entreprises.

Et il confie la conduite du conseil de simplification à un parlementaire et une fois de plus... à un patron !

Il annonce formellement la fin du financement de la politique familiale par les entreprises.

La CGT dénonce et s'oppose à ce nouveau désengagement des entreprises de la solidarité nationale.

Son crédo, la réduction des charges pour améliorer les marges des entreprises, nous mène droit dans le mur. Rien ne garantit que l'augmentation des marges des entreprises conduite à la hausse de l'investissement et de l'emploi.

En effet, depuis 30 ans l'augmentation des marges des entreprises a servi essentiellement à nourrir la rémunération des actionnaires au détriment de l'investissement et de la rémunération du travail. En 30 ans le nombre de jours travaillés par salarié pour rémunérer les actionnaires est passé de 11 jours à 45 jours.

Pour compenser ces nouveaux cadeaux, sa solution est la diminution drastique et systématique des dépenses publiques et sociales. Le Président entend modifier de façon structurelle le rapport qu'entretiennent les français à leurs services publics. Contrairement à ce qu'il prétend c'est notre modèle social qu'il remet en cause ; et il installe un outil de coordination de ses réformes structurelles, le MEDEF !

**Ces annonces renforcent le besoin d'intervention
des salariés et des retraités,
d'abord le **6 février**, à l'appel de la CGT,
dont la manifestation Toulousaine démarrera à 10 h 30, à Saint-Cyprien,
pour défendre leurs revendications en matière d'emploi,
de salaires, et de protection sociale,
mais également le **4 avril** pour promouvoir le plan d'investissement
européen proposé par la CES et le décliner en France.**